"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 26 SAINT-BONIFACE, vendredi 22 octobre 1982

Le plan de stabilisation du boeuf

Un choix politique

Après des mois de consultations, le gouvernement provincial a décidé de s'acquitter d'une de ses promesses électorales: un plan de stabilisation du prix du boeuf.

Un plan susceptible d'intéresser entre huit et dix mille fermiers manitobains. Ou, si l'on préfère, environ la moitié des fermiers de la province aux intérêts pas toujours identique. Et d'ailleurs la chicane est déjà bien partie...

Car à peine le ministre de l'agriculture Bill Uruski a-t-il annoncé les détails de son plan, le 14 à Brandon, que son prédécesseur, le conservateur Jim Downey, a attaqué cette initiative qui se propose de fournir une solution à long terme aux multiples problèmes que pose l'élevage du boeuf au Manitoba. Comme l'a fait un autre critique sévère, le président de l'Association des éleveurs de bétail du Manitoba, Larry Clifford.

Selon eux, le programme amènera soit une surproduction ou une sous-production, enlèvera aux fermiers la possibilité de jouer avec l'offre et la demande et va promouvoir l'inefficacité dans cette industrie. Entre autres.

Qu'en est-il exactement?

Tout d'abord il faut bien savoir que les éleveurs de boeuf manitobains crient à l'aide. Ça va mal dans l'industrie. Pour au moins deux bonnes raisons. Parce que notre marché dépend de celui des États, que le boeuf y est moins cher et que la compétition est difficile. Aussi parce que le boeuf est un produit de luxe, surtout en période de difficultés économiques. Si bien que les magasins ne peuvent vendre le boeuf trop cher aux consommateurs et s'efforcent de faire baisser les prix.

Le résultat est clair au bout de la chaîne: le producteur ne peut obtenir le prix qu'il estime juste. C'est la crise financière, qui menace actuellement le tiers des éleveurs.

L'affaire est d'autant plus grave que "faire du boeuf" exige une planification à long terme. On parle en général d'un cycle qui dure entre six et 10 ans. Alors que dans le cas du porc, par exemple, le cycle est de deux à trois ans. C'est il y a deux ans que l'on a décidé combien de boeuf est aujourd'hui disponible sur le marché. Tout simplement parce qu'il s'écoule 34 mois entre la monte (l'insémination) et la mise de l'animal sur le marché.

C'est volontaire

Et ce qui est important pour le producteur, c'est qu'aujourd'hui il touche environ 70 $ pour chaque 100 livres. Bien moins que n'offre le plan de stabilisation pour lequel la province a débloqué plus de 41 millions de $.

Sans entrer dans tous les détails techniques, ce programme d'assurance-revenu a deux caractéristiques: il est permanent et repose sur une participation volontaire.

suite à la 7

Au sommaire

● **La semaine de la coopération**
du 24 au 30 octobre!
Ne manquez pas la section spéciale, pages 11 à 18.

● La 26e saison de la Ligue de hockey **Hanover-Taché** débutera le 2 décembre. **La LIBERTÉ** a rencontré le **commissaire** de la ligue, **Léon Morrissette.**

● **"Danger... Anglicismes"** est le titre du dernier-né des **Éditions du blé.** Et même si le sujet est parfois douloureux, le mode de traitement est fort sympathique.

● Les régions reviennent en force cette semaine. Une quinzaine de **correspondantes** et **correspondants** apportent a notre attention la vie du Manitoba français.



Le président Joseph Bruce de l'Union nationale métisse.

● L'**Union nationale métisse de Saint-Joseph** a fêté en fin de semaine son **95e anniversaire**. C'est la plus ancienne société francophone au Manitoba.



Le CJP, le 100 Nons et l'AE se préparent au Festival

Trois organismes regroupant des jeunes franco-manitobains ont signé la semaine dernière un protocole d'entente visant la mise sur pied conjointe de deux relais pour la prochaine édition du Festival du Voyageur.

Le Conseil jeunesse provincial, le 100 Nons, et l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface se sont partagés les tâches en fonction des deux cabarets: un pour les jeunes de moins de 18 ans, sans boissons alcoolisées, et l'autre pour les jeunes adultes.

Bien entendu, les trois groupes ont accepté des responsabilités dans leur domaine de spécialisation: le CJP pour la publicité et la comptabilité; le 100 Nons pour les aspects techniques; et l'AECUSB pour le décor et la sécurité.

Un comité du relais jeunesse a été constitué pour prendre des décisions au nom des trois organismes, coordonner et gérer l'entreprise durant les quatre prochains mois.

Auparavant, c'est le 100 Nons qui s'occupait à lui seul du cabaret des moins de 18 ans, une entreprise difficile à rentabiliser.

Le CJP assumait jusqu'à l'an dernier le fameux Cabaret des jeunes pionniers. Pour cette année, on prévoit un certain nombre de nouveaux thèmes pour les deux relais.

Sur la photo, on reconnaît des représentants des trois organismes: Michel Roy (CJP), Maurice Smith (AECUSB) et Kelley Fry (100 Nons).

Le projet doit encore être approuvé par le Festival du Voyageur.

OPINION

Une petite histoire du Canada

Qui contrôle notre vie économique? se demande-t-on parfois... Le gouvernement provincial? le gouvernement fédéral par Gerald Bouey interposé? Les multinationales déguisées en Ronald Reagan?

D'où viennent tous nos maux économiques? De la récession aux États-Unis? Des pétroliers inflationnaires? De la baisse de la productivité dans le secteur public? Des mille fois évoqués hauts taux d'intérêt?

Pour ceux qui refusent de laisser les "autres" complètement casser leur qualité de vie, il y a toujours des réponses à la portée de tous: le mouvement coopératif et la petite entreprise. Du 24 au 30 octobre, c'est la Semaine de la coopération et la Semaine de la petite entreprise au pays. On a de quoi fêter...

Car ces réponses, les Manitobains les ont identifiées il y a longtemps. Les temps économiques étant ce qu'ils sont, ces options se valorisent d'elles-mêmes. Par exemple, à Saint-Lazare et à Saint-Norbert, on peut se demander à quoi rime l'engagement communautaire d'une banque qui ferme les portes et disparaît après avoir exploité une région tant et aussi longtemps que les affaires étaient profitables. C'est la petite histoire du Canada.

Et les gouvernements? Ils ne peuvent à peu près plus rien pour nous, écrasés comme ils sont par leurs propres dettes. On estime que le gouvernement central emprunte chaque jour quelque 375 millions de $ pour payer la dette nationale!

Le choix d'un mode de vie

Les entreprises fondées localement ne disparaissent pas avec les profits et même si elles ne réussissent pas tous. Les centres francophones de la provinces ne connaissent pas le même taux de réussite. Car s'il ressort de véritables succès économiques (voir l'article sur la Coop de Saint-Léon dans la Section spéciale), il y a aussi des échecs.

On sait, par exemple, que certains villages ont perdu la moitié ou les deux tiers de leur population dans les derniers 40 ou 50 ans. Il y a, certes, un certain nombre de facteurs qui expliquent cet état de choses. Mais il reste, en toile de fond, le choix d'une mode de vie.

Ou bien on attend que tout le monde fasse tout à notre place, de Ronnie le comédien à MacDonald's l'ogre, qu'on nous exploite dans nos propres territoires, ou bien on arrête de blâmer pour prendre nos propres décisions.

C'est le sens du mouvement coopératif. C'est aussi le sens du Conseil économique de la rivière Rouge (voir l'article en pages intérieures), chargé d'informer et de former les intervenants économiques. Le conseil de huit membres, d'après l'agent de développement de la Société franco-manitobaine, Léo Prince, n'est rien d'autre qu'un "groupe de pression".

S'il réussit dans ce sens, c'est-à-dire à éveiller les citoyens à leur potentiel économique individuel, il deviendra possible d'envisager une quelconque prise en main collective.

On devine, derrière les succès enrégistrés, une préoccupation constante pour l'éducation des membres et la formation des cadres, autant de détenteurs du pouvoir décisionnel dans les coops, les caisses pop et les petites entreprises.

La bonne volonté, comme la mauvaise, ne suffisent plus.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Les impressions d'une visite dans une synagogue

C'était le 4 octobre que le Rabbin Eugene Wernick accueillait les membres de La Ligue des femmes catholiques de l'Assomption et leur aumônier, l'abbé Marcel Toupin, pour une visite de la synagogue Shaarey Zedek à Winnipeg.

Ce fut toute une révélation en entrant dans ce grand édifice imposant, magnifiquement illuminé, riche d'inscriptions murales.

Le mur du côté est, attirait l'attention, car selon la tradition juive, l'Arche d'alliance sacrée y est inserrée, signe d'union entre Dieu et le peuple Juif. Ce grand coffre précieux, encadré de marbre gris-vert avec une devanture mobile en argent orné de symboles judaïque, s'entrouvre pour révéler cinq rouleaux de parchemins sacrés appelés Torah, soit la loi juive.

Ces documents sont des inscriptions des cinq premiers livres de l'ancien testament. Certains existe depuis plus d'une centaine d'années et sont très bien conservés et l'on s'en sert pour les offices religieux. Un psalmiste spécialisé chante les paroles et se sont ses inflexions de voix qui font comprendre le texte, car les parchemins sont inscrits à la main de droite à gauche, sans voyelles, sans paragraphes, points ou virgules. À première vue on remarque une ressemblance à la musique grégorienne.

Selon le rabbin il faut trois choses pour un service religieux: soit une arche d'alliance, un parchemin sacré et de la lumière; un minimum de dix adultes doivent être présents. Un service de prière peut avoir lieu n'importe où, car la prière est venue en premier.

Les cérémonies religieuses à domicile chez les juifs sont très importantes, surtout celles aux repas. La table, un renvoi aux sacrifices anciens, est considérée comme sainte. Il y a la bénédiction, le lavement des mains, les mets spéciaux surtout la journée du sabbat, et après le repas c'est de longues grâces. Le pain et le vin forme un repas sacramentel, car eucharistie veut dire action de grâce.

Le rabbin nous fit remarquer que l'abstinence du vendredi est d'origine juive. Au premier temps, dans les régions pauvres ou la viande était rare, les juifs pouvaient substituer la viande avec du poisson le vendredi.

Qu'est-ce qu'un rabbin? C'est un homme de service orthodox qui a complété les études requises. Pour un prêtre catholique c'est un appel à la vocation; pour un rabbin c'est une fonction selon son éducation. Anciennement c'était des docteurs de la loi, des juges ou des maîtres en éducation. Être un rabbin ne rend pas une personnne plus pieuse, pas plus qu'un cordonnier.

La position de la femme dans le judaïsme est ambiguë; tantôt favorable et tantôt défavorable. Au premier temps la femme était subordonnée au mari et considérée comme une possession. Dans le contrat de mariage l'homme prenait une femme tout comme on acquiert un morceau de terrain et il pouvait en disposer à son gré. Si le mari meurt la femme n'est pas héritière mais considérée comme première créancière, c'est-à-dire que toutes les possessions de son mari lui appartenait, même la chemise sur son dos. Aujourd'hui les femmes ont les mêmes droits que les hommes.

Selon la loi juive il ne peut y avoir de mariage mixte. Les conversions au judaïsme sont vieilles comme le christianisme. "Comme vous, nous avons des écoles paroissiales et nous donnons des cours de conversion, soit étude de la religion et de l'histoire juive. Être juif veut dire appartenir à une tribu; un converti devient fils ou fille d'Abraham".

Les juifs ne croyent pas au péché originel; les enfants sont considérés comme étant sans péché jusqu'à l'âge de 13 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles.

Une cérémonie importante chez les juifs est le bar-mitzvah pendant lequel un garçon de 13 ans est accepté officiellement dans le monde adulte avec toutes les responsabilités que cet état comporte. C'est à la fois joyeux et sérieux; un grand pas dans la vie du jeune garçon. La même chose pour les filles de 12 ans s'appelle le bat-mitzvah.

Le Rabbin Wernick a répondu savamment a beaucoup de questions et a fait preuve de patience et de sincérité. Pour terminer dans la salle de réception le rabbin bénit un petit repas; ce fut un goblet de vin rouge très lisse venant d'Israel et des gâteaux, fruits de la terre, pour les vingt personnes présentes.

Hélène Blais
Transcona
octobre 1982

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le CALENDRIER

À compter de cette semaine, La LIBERTÉ publiera un calendrier provincial, le pendant des calendriers des régions. La différence, c'est qu'on lui donne une perspective provinciale.

La rédaction invite tous les groupes, associations et services à caractère provincial à nous faire parvenir à chaque semaine un bref apercu (les 5 W: qui, quoi, quand, où et pourquoi) des activités qui approchent.

La LIBERTÉ tentera de répercuter les informations sur ces activités dans Le CALENDRIER, pour les deux semaines qui suivent le jour de la publication du journal. La nouvelle rubrique débutera par les activités provinciales du vendredi de la publication.

La semaine dernière, la rédaction du journal a rencontré plus d'une vingtaine d'agents d'information de divers organismes pour expliquer, entre autres, le fonctionnement de cette nouvelle rubrique.

Les groupes qui n'ont pas pu être représentés à la rencontre sont priés d'entrer en communication avec la rédaction de La LIBERTÉ pour des informations supplémentaires.

La RÉDACTION.

22 octobre

*- Les scouts du **District de la rivière Rouge** entamment une première phase de formation au **Petit Séminaire** de Saint-Boniface.*

23 octobre

*- Les correspondantes et les correspondants de **La LIBERTÉ** se rencontreront à Saint-Boniface pour un **stage de formation**.*

24 octobre

*- La **Commission diocésaine des missions** tiendra en la **Cathédrale de Saint-Boniface** une veillée de prières pour l'oeuvre de tous les missionnaires. C'est à 19h30.*

26 octobre

*- Le **Dr Marcel-Charles Roy** est l'invité de **Ronald Léger**, à 22h30, au poste de télé 13.*

29 octobre

*- Le **Cercle Molière** tiendra son assemblée annuelle à midi au Centre culturel franco-manitobain.*

CRITIQUE

Anglicismes: flat, jack, smatte. On stoppe?

Les Éditions du blé viennent de sortir un livre, signé par le Maître en éducation et docteur en psycholinguistique, Pierre A. R. Monod et intitulé: **"Danger... Anglicismes"**. Un bouquin le fun parce qu'il n'est pas trop gros (quelque 120 pages à la typographie très aérée), ce qui nous permet d'espérer que le professeur n'a pas trop de reproches à faire à ses lecteurs soucieux de s'améliorer.

Car c'est là que réside l'intérêt du petit dernier des Éditions du blé. Pierre Monod nous épargne les longues explications fastidieuses. Il sait nous expliquer gentiment ce qu'il faut savoir pour éviter de tomber dans les traquenards les plus classiques de l'anglicisation.

Plusieurs accents

Gentiment car en bon pédagogue, l'auteur sait qu'il n'y a pas de sujet plus délicat que la fierté des gens qui versent facilement dans le complexe d'infériorité. Il explique donc que rien n'est grave-grave, pourvu qu'on veuille (tiens, il y a un bon paragraphe sur l'emploi du subjonctif) y mettre un effort personnel. Et en revanche, il nous assure qu'il y a plusieurs accents, différents niveaux de langues et, joie suprême, des formes dialectales parfaitement normales. Bref, il ne veut pas nous culpabiliser.

Nous, de notre côté, pouvons lui pardonner ses petites plaisanteries de prof qui sait raconter une bonne joke (c'est une forme dialectale) pour dérider ses élèves sur le point d'abandonner la partie. Du style: "Ne venez pas me demander comment les grammairiens arrivent à leurs décisions: je ne les comprends pas toujours et pourtant ce n'est pas de la politique."

Mais comme il nous avait bien prévenu que "plus on vit en milieu exposé, comme c'est le cas à l'Ouest du pays, plus il faut faire d'efforts pour conserver sa langue", nous avons de bonne grâce porté notre attention à certains "verbes pièges". D'ailleurs il en traite huit seulement. C'est vraiment smatte, il ne s'arrête même pas au fameux "J'aimerais t'introduire Emilie", qui nécessiterait pourtant les présentations de rigueur.

Pierre Monod examine aussi des tournures délicates. le vocabulaire de la voiture, des nuances, l'emploi de "ce" et bien d'autres choses. Une foule de questions peuvent être abordées grâce à la simplicité et à la concision dont fait preuve l'auteur. Car pas une seconde il n'oublie l'éducateur qu'il est. Et, encore une fois, peut-être en rajoute-t-il un peu trop, dans la mesure ou chaque chapitre est couronné par une série d'exercices du genre "Que choisissez-vous? a) Moi, j'ai toujours un flat quand j'oublie mon jack à la maison; ou, b) Moi, j'ai toujours une crevaison quand j'oublie mon cric à la maison". C'est trop facile! Tout le monde sait bien que la bonne expression, c'est la plus longue! Et comme l'exercice n'est pas crédité...

Une philosophie

Ceci dit, Keith Spicer, dans la préface, n'exagère pas trop lorsqu'il note: "Ce manuel procède d'une solide charpente philosophique; il offre néanmoins d'innombrables conseils pratiques pour tous les jours". Cette philosophie étant ni plus ni moins que la volonté de ne pas culpabiliser plus que la stricte pédagogie ne l'exige les lecteurs sourcilleux de leur langue, puisqu'ils auront poussé le vice à acheter "Danger... Anglicismes".

Un livre qui est qualifié à la page de l'index (environ 600 mots) de monographie. Un emploi légèrement abusif, puisqu'une monographie c'est une "étude complète et détaillée qui se propose d'épuiser un sujet précis relativement restreint" (dixit Robert). Comme quoi on peut utiliser abusivement de mots sans même commettre d'anglicismes. Il y a vraiment une dimension philosophique à ce guide. C'est positivement le fun.

Bernard BOCQUEL

L'Union nationale métisse a fêté ses 95 ans

L'Union nationale métisse de Saint-Joseph (UNM) a célébré samedi le 95e anniversaire de sa fondation. En 1887, deux ans après la mort de Louis Riel, le père du Manitoba, les Métis se sont réunis... Jusqu'à ce jour, ils n'ont pas changé les règlements de la première constitution de la plus ancienne société francophone au Manitoba.

La constitution de l'Union nationale métisse restera intacte pour cent ans, ont décidé les actuels membres, dont le président Joseph Bruce, arrière-petit-fils du premier président du gouvernement provisoire, dont le secrétaire était Louis Riel. Et pour être membre, il faut être de descendance métisse, catholique et francophone.

Ce qui n'est pas sans causer des difficultés, a expliqué M. Bruce, du Parc Windsor: jusqu'à ce jour, on ne peut pas obtenir de poste au Conseil d'administration de l'union si l'on ne peut pas converser en français, ce qui élimine d'office un certain nombre de métis intéressés à leur histoire.

C'est Louis Riel qui le voulait ainsi, selon M. Bruce, lui qui a formé la nation et choisi Saint-Joseph comme son protecteur. Ainsi, pour se rappeler des volontés de Riel et pour commémorer sa mort, les métis ont décidé de tenir chaque année un pique-nique qui, avec le temps, s'est transformé en banquet et soirée annuelle. C'est le sens de la rencontre de samedi dernier.

La question

On n'a pas hésité à arborer les symboles de l'union: la fleur de lys, le sceau de la UNM et la Barrière, là où, en 1869, on a arrêté les envahisseurs canadiens venus par les États-Unis. "Restons unis, comme l'ont été nos ancêtres", est la devise de l'organisation.

Des projets, on n'en manque pas. Comme par le passé, on continuera à se rassembler pour fêter, à venir en aide à des jeunes pour la poursuite de leur études, et à diffuser des écrits qui reflètent l'histoire des métis. Par exemple, une traduction anglaise de l'Histoire de la nation métisse" de Trémaudan vient d'être publiée.

Il y a combien de métis francophones au Manitoba? Ils sont nombreux, mais on ne sait pas combien il y en a, a expliqué M. Bruce. L'assimilation a considérablement brisé les rangs. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont tous invités à l'assemblée annuelle de l'union, le mardi 26 octobre.

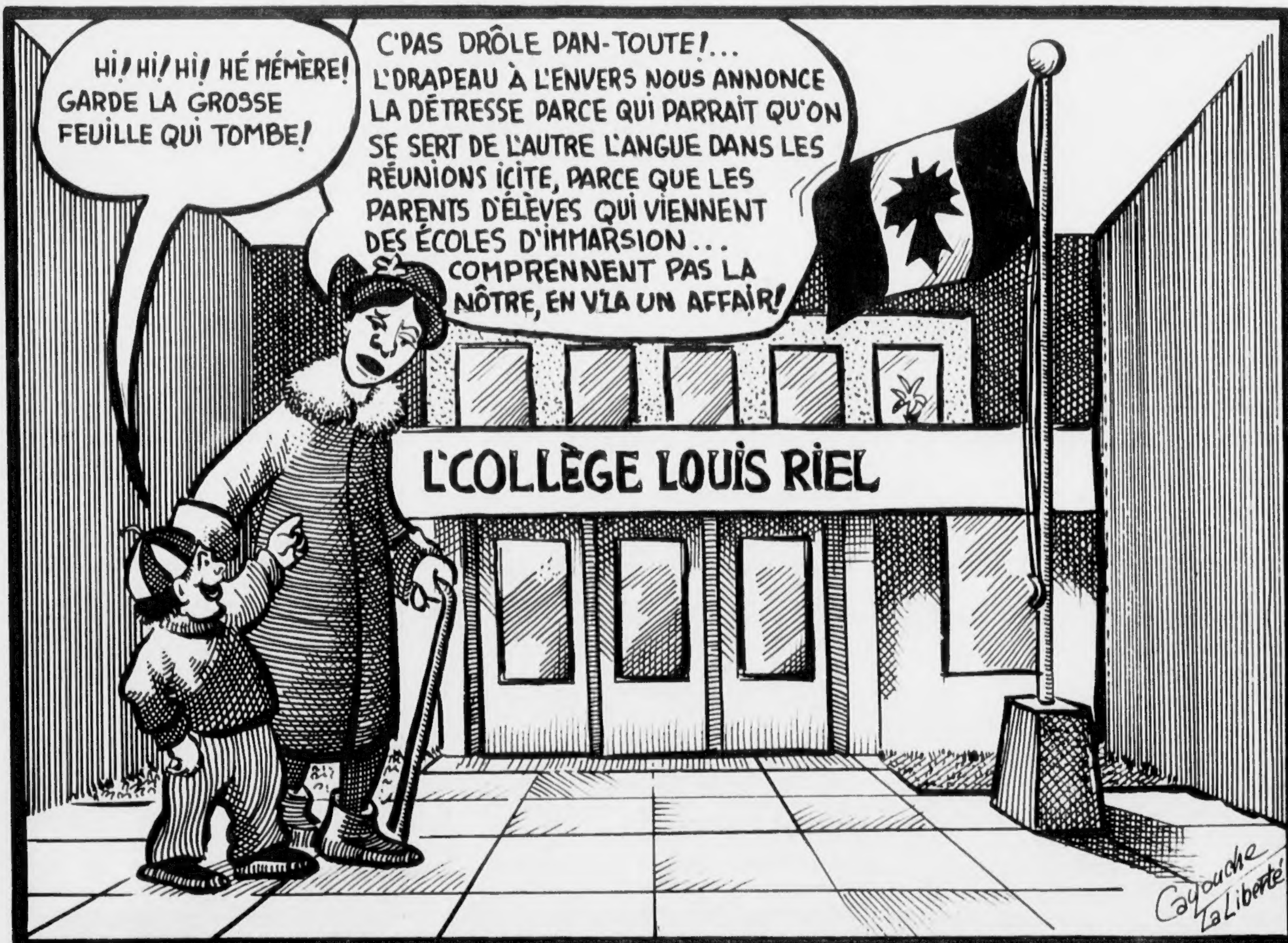
L'actuel comité exécutif est composé de John Bruce (président), Arthur Depuis (vice-président), Agnès Roy (secrétaire-trésorière), Lucien et Thérèse Fiola (conseillers). Une douzaine d'autres membres du Conseil d'administration se rendent aux réunions mensuelles.



Le président de l'Union nationale métisse, Joseph Bruce.

On organise, ces temps-ci, la stratégie pour l'obtention d'une amnistie pour Louis Riel. L'UNM s'est trouvée un allié de taille dans la personne de Georges Forest pour réaliser cet objectif. Car avant de fêter les 100 ans de l'union, il faut se préparer adéquatement pour 1983, l'anniversaire de la mort de Riel.

Jean-Pierre DUBÉ



Une 26e année de hockey dans le Sud-Est

La Hanover-Taché reprendra le 2 décembre

L'an dernier la Ligue de hockey Hanover-Taché fêtait son 25e anniversaire. Cela ne veut pas dire que la 26e édition, comprenant quelque 24 parties entre les 9 équipes, ressemblera à toutes les autres...

La différence la plus appréciable, c'est que dans la Ligue Hanover-Taché on compte maintenant quatre arénas dotés de la glace artificielle. Lorette s'est ajouté cette année à la liste. Les hockeyeurs peuvent en apprécier les avantages, car un certain nombre d'entre eux pourront profiter de périodes d'entrainement plus longues avant que ne débute la saison.

Car quoiqu'en disent les critiques du sport national dans la région, le hockey est pris au sérieux chez les joueurs de Grunthal, Île-des-Chênes, La Broquerie, Lorette, Mitchell, Niverville, Sainte-Anne des-Chênes, Saint-Malo et Saint-Pierre, du moins par les entraineurs des équipes.

La LIBERTÉ prendra également au sérieux les matchs joués dans la Hanover-Taché - on en parlera à chaque semaine - et pour cause: six des neuf équipes sont de villages francophones et leur évolution constitue une des préoccupations les plus importantes chez les amateurs de hockey de la région.

Les suspensions

Pas étonnant puisque l'on dit que la qualité du jeu s'améliore depuis quelques années... Ça reste à voir! Mais ce qui est certain, c'est que la ligue est en train de prendre des mesures pour assurer un certain niveau de respectabilité chez les joueurs: à compter de cette année, le port de la cage ("face mask") a été rendu obligatoire pour les hockeyeurs âgés de 20 ans et moins. Et l'on parle déjà de faire suite, l'an prochain en étendant le règlement aux moins de 22 ans... L'an passé, on a réussi à réduire le nombre de blessures au visage en imposant le règlement aux moins de 20 ans.

100 000 $

Celui qui l'annonce, c'est le commissaire de la ligue, Léon Morrissette de Saint-Pierre, lui que les directeurs de la Hanover-Taché ont mandaté pour régler les problèmes de suspensions des matchs et les amendes aux joueurs qui ont commis des infractions qui justifient plus que les quelques minutes de pénalité d'usage.

Et, comme il l'explique, la décision du commissaire n'est jamais finale: les athlètes et les équipes pris en faute peuvent contester d'abord devant le Comité exécutif de la ligue (cinq membres dont Al Snyder de Sainte-Anne est le président), et ensuite devant le Conseil d'administration, composé d'un représentant par équipe.

Après 25 ans, la ligue a bien le droit de se compliquer un peu les choses dira-t-on... Mais il n'est rien que Léon Morrissette ne peut pas rapidement expliquer: il a joué dans la Hanover-Taché pendant 9 ans, pour Saint-Pierre, il a été pendant un an vice-président, et président les quatre années suivantes. Cette année, on l'a nommé commissaire.

C'est un poste rémunéré, mais à peine. Certains officiers de la ligue obtiennent des compensations, a précisé M. Morrissette, mais les dépenses sont modestes: la ligue, son administration, et ses neuf équipes dépensent annuellement environ 100 000 $, ce qui est certainement inférieur au coût d'une partie dans la ligue nationale...

Aussi, il n'y a que 24 matchs en tout de prévus pour la saison, sans compter les séries éliminatoires. Les premières rencontres auront lieu le jeudi 2 décembre: Mitchell sera à Sainte-Anne, La Broquerie à Saint-Pierre et Saint-Malo à Lorette. La LIBERTÉ ne sera pas loin!

Jean-Pierre DUBÉ



Le commissaire de la Ligue Hanover-Taché, Léon Morrisette, flanqué des deux étoiles des As de Sainte-Anne, les champions de l'an dernier, Ron Freynet et Mat Matthews.

Pour les sourds-muets

Il y aura une vente remue-ménage (rummage sale) au Centre Kiwanis pour sourds-muets, 285, chemin Pemina, le samedi 23 octobre, de 9h00 à 12h00.

Tout article pour la vente devrait être envoyé au centre vendredi le 22 octobre après 18h00.

Réunion annuelle

La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu le vendredi 29 octobre à midi dans la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tous y sont invités. Le Cercle Molière compte sur la présence et l'appui de tous les amis du Cercle Molière.

La formation

Les Scouts du District de la Rivière-Rouge tiendront un cours de formation, Phase I, les 22, 23, 24 octobre et les 5, 6, 7 novembre au Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Toutes les personnes intéressées à devenir animateur-scout sont invitées à s'inscrire en contactant Denys La Rivière au No 256-2519.

Saint-Adolphe

Les prix communautaires ont été décernés

Le 16 octobre, à la salle polyvalente de l'école, les Jaycees de Saint-Adolphe ont organisé une soirée pour reconnaître des personnes qui se sont dévouées d'une manière ou d'une autre.

Le maître de cérémonie, Lorne Henkleman, présenta les membres des Jaycees qui formaient le comité responsable de cette soirée: Jake Loeppky, président; Denis Robert, Gary Rodgers, et Murray Deacon. Il y eut deux groupes de prix - des rosettes pour ceux qui avaient oeuvré pendant plusieurs années. Les récipients furent: Ed Labossière, Denise Hancox, Hubert Brodeur, Hubert Delorme, Allan Tayler, Adrien Leclerc, Robert Bérard; et un certificat pour ceux qui ont oeuvré d'une façon spéciale durant l'année. Ils furent: Faye Thomas, John Brown, Lewis Layman, John Penner, Russ Blood, et Julien Fradette.







Jake Epp, le député fédéral présenta le prix d'honneur - une plaque à Ken Wood, qui se dévoua inlassablement au service des jeunes et moins jeunes. Il avait un cachet spécial pour celle qui a toujours secondé son mari, et qui l'a patiemment attendu maintes fois; en autre Jeannette Wood. À celle-ci il remit un drapeau canadien.

Il ne faudrait pas oublier la partie récréative du programme. Lorraine Hancox, Cheryl Grimstrup et Carmelle Gosselin chantèrent quelques chansons accompagnées au piano par Colette Loeppky. La soirée se termina par un vin-fromage.

Edmée LeGAL
Denise HANCOX



Le prix d'honneur a été présenté par le député de Provencher Jake Epp (à droite).

Saint-Eustache

Des précisions sur le comité de parents

La réunion annuelle du comité de parents s'est tenue le 30 septembre 1982 à l'école de Saint-Eustache.

Margaret Peterson, présidente, souhaita la bienvenue aux 41 parents présents; elle présenta ensuite les membres du comité.

Monique Allard, directrice de l'école, présenta le personnel enseignant. Elle remercia le comité de parents pour le travail accompli au cours de l'année scolaire 1981-1982.

Des cours de français pour adultes ont commencé le 7 octobre à l'école élémentaire d'Élie (session de 20 semaines); un cours pour les parents, donné par Scott MacDonald, a débuté le 6 octobre à l'école d'immersion de Saint-Eustache (session de 8 semaines).

Mme Allard fut très heureuse d'annoncer que l'école de Saint-Eustache aura son gymnase.

Le nouveau comité de parents fut élu: Rhonda Dunwoody, présidente; Naomi Serrard, vice-présidente; Michelle Beaudin, secrétaire; Claude De Gagné, trésorier; Margaret Peterson, représentante auprès de la Fédération provinciale des comités de parents et "Canadian Parents for French"; Marie-Claude Raimbault, correspondante pour la Fédération provinciale des comités de parents; Louise Beaudin, Diane Kelly, Lorraine Nadeau.

La première tâche du nouveau comité, proposée par l'assemblée des parents est d'essayer d'obtenir un programme d'enseignement 75% français et 25% anglais pour les élèves de 7e année au Collège Saint-Paul d'Élie. Actuellement, ces élèves bénéficient d'un programme 50% français et 50% anglais et cela ne suffit pas pour soutenir et améliorer les connaissances acquises à Saint-Eustache où les élèves de 6e année ont un programme 75% français et 25% anglais.

Marie-Claude RAIMBAULT

Saint-Léon

Les visiteurs étaient bien impressionnés!

Le 11 octobre dernier, le petit village de Saint-Léon recevait un groupe de 22 étudiants et 2 professeurs du cours de géographie de l'Université Laval! Ils étaient en tournée pour faire connaissance avec des régions francophones hors Québec, ayant choisi cette année le Manitoba et le nord du Minnesota.

Pour leur faire prendre contact avec le plus de gens possible, le comité culturel, avec l'aide de Sylvie Bolduc et Daniel Lamontagne (de Katimavik), avait préparé une soirée en leur honneur.

D'abord un souper à l'auberge avec quelques personnalités de la place, puis une soirée, où on présenta brièvement l'histoire de la paroisse (par Alfred Fortier), la venue de la famille Labossière dans la région, famille encore nombreuse (par Olier Labossière), des saynètes très originales du groupe Katimavik présentement chez nous, et quelques talents locaux: Carousel, des jeunesses qui promettent beaucoup dans la chanson, Marc Sirois qui nous a charmé encore une fois avec sa belle voix, la chorale dirigée par Lorraine Bouvier. Le tout habilement présenté par notre maître de cérémonie Guy "Fred" Grenier.

Étaient exposés en kiosques des objets anciens, une collection de photos préparés en 1979 pour le centenaire, etc. Même les Saint-Léoniens ont pris plaisir à revoir ces beaux souvenirs!

Les universitaires nous ont assurés avoir apprécié énormément cette veillée où ils ont pu aussi parler aux gens. Ils retourneront avec quelques notions très positives de notre région francophone.

Voici des bribes du discours de remerciement du représentant du groupe: "communication facile", "...premier voyage dans l'Ouest pour plusieurs... pas dépaysés", "l'avenir n'est pas si morose après avoir constaté les faits - avoir vu les gens de tous les âges participer à cette soirée". Il nous a laissés en brandissant un petit drapeau des Franco-Manitobains et en prononçant ces paroles: "Puisse-t-il flotter longtemps sur la francophonie du Manitoba".

Marie C. LABOSSIÈRE

Le comité de parents adopte la constitution

Le comité de parents a tenu sa réunion générale annuelle le 13 octobre. Une trentaine de parents, soit 72 pour cent étaient présents.

On y a adopté sans contestation la constitution que l'exécutif avait formulée ces derniers mois. Parmi les points importants on y inclut les parents de Saint-Léon qui ont des enfants à la maternelle et au secondaire à Notre-Dame-de-Lourdes.

Une seule nouvelle personne a été élue à l'exécutif, Irma Grenier, trois personnes sortant de charge ayant exprimé le désir de demeurer au conseil.

Henri Bouvier, directeur-général de la division, nous exposa la situation dans les écoles telle qu'elle est présentement, après le bouleversement de l'été.

Les réunions de l'exécutif du comité de parents de Saint-Léon auront lieu régulièrement le quatrième mardi de chaque mois.

Saint-François-Xavier

Quelques hommes célèbres

Le jeudi 14 octobre, une centaine de personnes se rendaient à la salle communautaire à une soirée avec Henri Létourneau; soirée organisée par le Comité historique de Saint-François-Xavier.

Alma Kelly, présidente, a présenté le comité: Violet England, secrétaire; Ida Jones, trésorière; Albertine McCaughan, Rosalie Lafrenière, Estelle Fleury, Rudy Friesen et John Schellenberg.

Au nom du comité, Mme Kelly exprima leur reconnaissance envers Mme Hector Allard pour son dévouement.

Mme Kelly nous présenta Henri Létourneau, historien, conservateur du Musée de Saint-Boniface, membre de plusieurs sociétés historiques, personnage connu de la radio et la télévision, écrivain et collaborateur à La LIBERTÉ.

M. Létourneau semble avoir un intérêt particulier pour la colonisation de la Prairie du Cheval-Blanc. Lui-même est né en Saskatchewan mais a vécu à Saint-Eustache jusqu'en 1941.

M. Létourneau a évoqué des "fils célèbres" de Saint-François-Xavier: Cuthbert Grant, 1793-1854, gardien des plaines; Pascal Breland, 1811-1896, gendre à Grant, représentant du gouverneur-général auprès des tribus; responsable des enquêtes sur les massacres américains, et roi des traiteurs des prairies de l'ouest.

Antoine Belcourt, curé de Saint-François-Xavier, défenseur de la traite des métis avec la Baie d'Hudson, aussi responsable de la construction d'une mission à Baie Saint-Paul. C'est avec l'aide des Saulteaux qu'il bâtit une chapelle. Baie Saint-Paul était une mission croissante. Les inondations de 1882 et 1883 ont détruit une église, trois hôtels et un bureau de régisseur de terre. Les colons de la Baie ont déménagé à Saint-Eustache des années 1883 à 1885, leur église, en 1907.

Antoine Belcourt est crédité d'un dictionnaire français-saulteaux, et enseignait le saulteaux aux missionnaires.



M. Henri Létourneau

Pierre Falcon, beau-frère à Grant, poète métis, auteur du "chant de vérité", composé afin d'immortaliser la victoire de la bataille des Sept-Chênes. Les quatre fils Falcon ont habité cette région.

M. Létourneau nous raconta des histoires anciennes des postes de traite à Pigeon Lake; poste Lang, 1868 - 1875; poste Lane 1856 - 1883, et le poste Georges Fisher.

Saint-François-Xavier était un centre de construction de charrettes de la Rivière Rouge. En 1840, 1210 charrettes prenaient part à la course aux bisons; 18 côte à côte, leur bruit se faisait entendre à vingt milles.

Josée BERNARD

Élie

Calendrier

Le souper paroissial d'Élie aura lieu le dimanche 24 octobre de 17h à 19h à l'Institut collégial Saint-Paul. Entrée: adultes - 4$50, jeunes de 6 à 12 ans - 2$50, 5 ans et moins - 1$00.

Cours pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface, tous les vendredis de 13h00 à 16h00 du 29 octobre au 17 décembre 1982.

Sincère remerciement

Mercredi le 6 octobre, une **réunion du conseil municipal** se déroula à l'Hôtel de Ville, concernant Saint-Boniface Nord, de la "main line CN" qui a été redésigné résidentiel.

Premièrement, nous désirons remercier tous les citoyens pour leur dévouement tenace et leur participation, et aussi le personnel de la SFM et toutes les organisations qui nous ont appuyés.

Un remerciement spécial au Sénateur Joseph Guay, M. Laurent Desjardins, et M. Paul Marion pour leur beau travail et encouragement.

Pour terminer, un gros merci à tous les conseillers qui nous ont appuyés, spécialement M. Guy Savoie et Mme Evelyn Reese pour leur ouvrage fantastique.

Association des résidants du Nord Saint-Boniface

Pour assurer la survie à long terme

suite de la une

L'établissement du programme a nécessité la création de la Commission manitobaine du boeuf, qui va essentiellement être chargée de gérer ce fameux plan de stabilisation, mais surtout de commercialiser le bétail d'abattage pour le compte des producteurs. C'est sur cet aspect précis du plan que les plus vives critiques ont été formulées. On a accusé le ministre de l'agriculture de profiter de la difficile situation financière des éleveurs pour imposer un système de mise en marché du boeuf.

Il faut dire que Bill Uruski se sert d'un argument mal réfutable lorsqu'on manque d'argent: il offre à ceux qui joignent le plan une subvention (baptisée aide à l'amélioration de la productivité) pouvant atteindre 6 000 $. Ce que Jim Downey appelle une carotte pour inciter les fermiers à se plier à la Commission de mise en marché du boeuf combattue par les gros producteurs (500 bêtes et plus).

Trois catégories

Car cette Commission va dorénavant mettre tous ceux qui participent au plan sur un même pied d'égalité pour la vente des animaux d'abattage. En somme une garantie pour le petits producteur. Dans ce sens, la création de la Commission de mise en marché du boeuf relève d'un choix politique pur et simple.

Pour ce qui touche à la stabilisation même, le plan intègre le bétail prêt à être abattu (slaughter animals; un bon mille livres), les veaux de moins de 600 livres et les animaux âgés au moins d'un an (yearlings) de plus de 600 livres.

Les producteurs peuvent obtenir pour ces trois catégories d'animaux trois différents niveaux d'aide. Ainsi, par exemple le prix du boeuf prêt à l'abattage peut être garanti actuellement à 80 $ ou 83$ ou 85 $ pour les 100 livres.

Évidemment, la participation financière de l'éleveur varie en fonction du montant de protection recherché. Pour reprendre l'exemple précédent, la prime du producteur sera de trois pour cent de la valeur marchande de l'animal pour le niveau à 80 $, 4 pour cent à 83 $ et 5.25 pour cent à 85 $. De son côté le gouvernement provincial payera une prime de deux pour cent. L'argent pour opérer le plan de stabilisation vient donc à la fois des producteurs et du gouvernement.

Un spectre

Le prix payé par la Commission au fermier correspondra au prix moyen obtenu durant une semaine. S'il est inférieur au niveau garanti, la Commission comblera la différence.

Que le gouvernement devait venir en aide aux éleveurs de boeuf, toutes les parties concernées directement étaient d'accord. Certains auraient simplement voulu profiter d'une subvention. Le gouvernement a choisi une approche différente, pour tenter de régler à long terme la production du boeuf. Certains encore voient apparaître à l'horizon le spectre d'un Office de commercialisation du boeuf qui fixerait des quotas de production et dicterait à la fois les prix à la production et à la consommation.

L'avenir le dira. Les premiers contrats seront disponibles le 29 octobre avec effet rétroactif au 1er septembre. Les paris sont ouverts pour ce qui concerne le montant de la participation. Mais une chose est déjà certaine: les sept membres de la Commission manitobaine du boeuf (nommés cette année par le gouvernement) devront être élus d'ici deux ans par les fermiers membres du plan de stabilisation.

Après deux années de fonctionnement, les producteurs pourront donc décider eux-mêmes quelle direction ils souhaitent donner à cette promesse électorale du gouvernement néo-démocrate.

Bernard BOCQUEL

LES SOLIDES

Puisqu'on célèbre la coopération cette semaine, on ne peut pas s'empêcher de songer à nos cousins russes, qui, selon la PRAVDA, l'organe officiel du Parti communiste, sont d'excellents fêtards. Il n'est pas rare, a-t-on dit, que la noce chez les "Commis" dure trois jours et que l'on ne se préoccupe pas de tirer les vaches et de rentrer les moissons, tellement la vodka est bonne. La PRAVDA a rappelé que dans l'ancienne Russie, on ne buvait pas lors des noces. Ça rappelle les récents Sermons à la télé de Trudeau.

Tant pis pour l'honneur de la profession. Il faut qu'on le dise. Le journaliste-chroniqueur Fred Cleverley du Free Press a été condamné à 125 piastres d'amende pour avoir donné un faux nom et une fausse adresse à l'automobiliste qu'il avait embouti avec sa voiture en juin. Celui qui se flatte d'être à droite (se) conduit parfois gauchement.

Mais il y a mieux. Notre confrère (on lui pardonne) s'est évertué dans de récentes chroniques à prouver que la nouvelle voiture économique de Pawley n'économiserait pas d'argent aux contribuables. Il a même fait savoir à notre ministre de la santé (c'est pas le moment d'être malade Larry, les docteurs t'attendent) qu'il roulait dans un tout nouveau char. Si Cleverley fait une fixation sur les voitures, qu'il aille voir son psychiâtre plutôt que d'essayer d'exorciser son problème à longueur de colonnes. (Sans charre.)

L'EXPRESS de Toronto nous apprenait la semaine dernière qu'un groupe de lesbiennes et de femmes qui préfèrent vivre seules en Califournie ont décidé de créer une "banque de sperme"... Pour elles, c'est une méthode sûre, "facile et honorable" pour avoir des enfants, sans passer par les tracasseries habituelles de la copulation. Il ne faudrait pas se scandaliser de voir le phénomène se répandre, la récupération étant à la mode même au Canada...

On vous apprend que les SOLIDES de cette semaine ont été approuvées par le publicitaire du journal.

Sainte-Anne-des-Chênes

Maria Arbez a parlé à Brandon

Le vendredi 24 septembre avait lieu à Brandon une journée de recyclage pour employés travaillant au Département des activités dans les maisons pour personnes âgées (personal care home).

Une quarantaine de participants venant de Brandon et des centres ruraux étaient présents à cette journée qui était une première pour le "Westman Activity Workers Association".

À cette occasion, la présidente Iris Anderson avait invité Maria Arbez (présentement assistante-administrateur à Villa Youville à Sainte-Anne) comme conférencière de la journée. Le thème était "Enrichissement personnel vis-à-vis votre travail et les personnes âgées avec qui vous travaillez".

L'accent était mis sur l'importance d'être heureux dans son travail quand celui-ci a affaire avec la personne âgée institutionalisée. "Il faut tenir compte du fait que le tiers des vieillards présentement institutionalisés ne devrait pas être là - ils seraient encore capables d'être chez eux avec un certain montant d'aide sociale. Mais ces vieillards ont été "placés" dans des institutions pour leurs enfants qui voulaient "bien faire", de cela il n'y a aucun doute", a dit la conférencière.

Interrogée par la suite pour savoir si elle acceptait de donner une autre présentation mais plus près de chez elle, Maria a hésité puis elle a répondu, "Je ne sais pas. Je vais y penser. On est rarement prophète dans son pays."

Gina PROULX



Mme Maria Chaput-Arbez.

Saint-Boniface

Le conseil étudiant a été nommé

Le Cyclethon 82 a eu lieu le 24 septembre 1982. Une belle journée ensoleillée, les élèves de la 7e et de la 8e années ont pédalé de l'école Lacerte au parc Saint-Vital, aller-retour. 90% de nos élèves ont complété les 60 km du parcours. Le conseil étudiant se sert de l'argent du cyclethon pour organiser les différentes activités culturelles et parascolaires durant l'année 82-83.

Les membres

Voici la composition du Conseil étudiant (1982-83): présidente, Josée Roy (8e année); vice-présidente, Valérie Cormier (7e); trésorier, Richard Lambert (8e); secrétaire, Chantal Bérard (7e).

Lorette

Plus de 1300 couverts servis au souper

Bien que la température ne nous ait pas souri, notre souper paroissial a été une autre fois un succès. Ce repas à la dinde servi depuis plus de 30 ans, est une tradition pour tous les paroissiens de Lorette et de beaucoup d'autres paroisses environnantes.

Si l'organisation principale est revenue à la Ligue des femmes catholiques aidée des Chevaliers de Colomb, il ne faut jamais perdre de vue que le souper paroissial c'est l'affaire de toute la paroisse.

C'est exactement l'expérience qu'on a vécu dimanche le 10 octobre de cette rencontre. Tous les membres de la paroisse, jeunes ou plus âgés, ont donné un bon coup de main.

Les gagnants du tirage des deux billets de 50 $ sont: Mme Maria Marcoux (Lorette) et Mme Wilfrid Bissionette (Dufresne).

Lilliane LANSARD

Calendrier

Le Club des "Comets" de Lorette invite tous ceux et celles qui sont intéressés à une soirée de "Sadie Hawkins", samedi le 13 novembre à 20h00 à la salle paroissiale. Personnes intéressées aux billets, veuillez contacter M. Gérald Vandale au 878-3396.

La Montagne

Un grand marché

Les Dames auxiliaires de l'hôpital de la municipalité de Lorne invitent la population à un grand marché à la salle paroissiale de Swan Lake le samedi 23 octobre de 13h à 18h.

Il y aura une vente de pâtisseries, exposition d'objets d'art et d'artisanat, démonstrations de maquillage et de glaçage de gâteaux, exposition d'appareils ménagers et films pour enfants. On y trouvera des aubaines de toutes sortes.

Saint-Lazare

Pas de bazar cette année, mais...

Jusqu'à maintenant, il n'y a rien de concret et résolu au sujet d'une banque qui pourrait venir nous offrir des services financiers. On attend toujours une décision de la banque Toronto Dominion qui est venue faire des enquêtes il y a plusieurs semaines.

Les Dames auxiliaires du village se rassemblèrent le 14 octobre. Il a été décidé qu'elles ne feront pas de bazar cette année. Au lieu, elles organisent une vente de pâtisseries et un bingo qui auront lieu le 7 novembre à la Salle paroissiale. On nous donnera d'autres détails à ce sujet prochainement.

Aussi, la trésorière nous a laissé savoir que les Dames ont réalisé un profit de plus de 1 600 $ à l'occasion du souper paroissial le 26 septembre.

Le 9 octobre, les enfants et amis de Gertrude et Mathwin Lefranc se réunirent pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage. La soirée débuta avec une messe à l'église célébrée par le père Aurèle. En plus de tous les cadeaux, il y eut un plateau à la porte qui a recueilli une somme d'argent assez considérable. La musique fut fournie par Country Friends.

Mathieu DESCHAMBAULT

Saint-Claude

Plus de 5 000 $ pour le curling

Dans le but de prélever des fonds pour l'installation de glace artificielle au service du curling, le club de curling organisait (le 3 octobre) une variété d'activités. Il y avait entre autres: tournoi de "cribbage", tournoi de fer à cheval, vente d'objets genre "garage sale" et de nombreux tirages.

Une foule assez considérable a circulé dans la salle de curling, prenant part aux activités de leur choix tout en profitant de l'occasion pour jaser avec des amis.

À l'occasion du "smorgasborg", de nombreuses familles en ont profité pour prendre un repas de famille ensemble. Plus de 300 personnes ont dégusté ce repas de dinde et de mets variés.

Les organisateurs de la journée se disent enchantés des résultats. Un profit de 5 012 $ a été récolté pour le projet du curling.

La chorale a repris

La chorale de l'Amitié, inaugurée l'an dernier à Saint-Claude, vient de reprendre ses activités. Quinze participants s'y sont inscrits pour travailler à améliorer leur voix, prendre conscience de la beauté de la musique et jouir des beaux chants folkloriques. Ce travail se fait sous la direction de Mme Marie Binne.

Si l'on en juge d'après les résultats obtenus par la chorale l'an dernier, on peut s'attendre, une fois de plus, à quelque chose de très bien.

Rose PHILIPPE

Transcona

Les Dionne célèbrent leurs noces de diamant



M. et Mme Joseph Dionne

Le 11 octobre, jour de l'Action de grâce, double raison de célébrer pour M. et Mme Joseph Dionne; c'était leurs noces de diamant.

En effet Cécile Arcand (17 ans) et Joseph Dionne (25 ans) se sont mariés à Letellier le 11 octobre 1922.

De cette union naquirent trois enfants: Marcelle Lockert d'Edmonton; Georgette Taylor de St. James et Jules de Transcona, ainsi que 12 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

La fête débuta par une messe d'Action de grâce en l'Eglise N.D. de l'Assomption, célébrée par l'abbé Marcel Toupin, curé, au cours de laquelle M. et Mme Dionne renouvelèrent leur promesse de mariage. Après la messe, un déjeuner en famille réunissait la parenté dans la salle paroissiale.

Hélène BLAIS

Vie sociale

Naissances

Jennifer, 8 livres, 12 onces; fille de Mario et Rhonda **Fouillard** de Saint-Lazare le 13 octobre.

Baptêmes

Yvette Suzanne **Perreault**, fille de Yvon Perreault et Suzanne Abgralle d'Île-des-Chênes, est née le 9 septembre et baptisée le 3 octobre. Parrain et marraine: Marcel et Carol Kerbrat.

Guy, Jean, Joseph né le 12 août 1982, fils de Doug **Patenaude** et de Paulette Leclerc de Saint-Boniface. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Normandeau.

Karen, Darlene, fille de Raymond et Donna **Gagnon** de Lorette, née le 21 août et baptisée le 3 octobre 1982. Parrain et marraine: Lucien et Gisèle Gagnon.

Shawn **Derkach**, fils de Dennis Derkach et Jacqueline Bouchard de Saint-Adolphe, né le 7 juillet 1982, baptisé le 1er août. Parrain et marraine: Nicholas Derkach et Rachel Bouchard.

Yvan **Boisjoli**, fils de Louis Boisjoli et Huguette Wolensky de Saint-Adolphe, né le 4 août 1982, baptisé le 12 septembre. Parrain et marraine: Donald Wolensky et Carole Wolensky.

Joëlle et Serge **Sylvestre**, enfants jumeaux de Armand Sylvestre et Rosanne Chouinard de Saint-Adolphe, nés le 4 juin 1982 et baptisés le 26 septembre. Parrain et marraine de Joëlle: M. et Mme Dale Coward; parrain et marraine de Serge: Normand Sylvestre et Joanne Sylvestre.

René **Perron**, fils de George Perron et Léona Henri de Saint-Adolphe, né le 20 juillet 1982 et baptisé le 26 septembre 1982. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Perron.

Dustin **Lagassé**, fils de Roger Lagassé et Joanne Robert de Saint-Adolphe, né le 15 août, baptisé le 3 octobre 1982. Parrain et marraine: Guy Robert et Lynda Pedden.

Kyle **Legault**, fils de Paul Legault et Jeannette Courcelles de Saint-Adolphe, né le 13 avril 1982, baptisé le 12 septembre. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Legault.

Christine **Prystenski**, fille de Christopher Prystenski et Beverly Acheson de Saint-Adolphe, née le 21 août 1982 et baptisée le 10 octobre 1982. Parrain et marraine: Lorne Acheson et Janice Dryden.

Melissa **Lagassé**, fille de Hubert Lagassé et Suzanne Joyal de Saint-Adolphe, née le 14 août 1982, baptisée le 10 octobre. Parrain et marraine: Louis Joyal et Sue Joyal.

Mariages

Yvette, fille de Lionel et Armande **Bernardin**, de Saint-François-Xavier, et de Bruce, fils de Harold et Mabel **Brown** de High Bluff, le 9 octobre, à l'église Saint-François-Xavier.

Denise **Durand** de Lorette, fille de Denis et Laurette Duran, et Victor **Black**, fils de Victor et Martha Black de Saint-Boniface.

Martha **VanOsch** de Lorette, fille de Harry et Neillie VanOsch, et Edwin **Freeman**, fils de Helgi et Kathleen Freeman de Winnipeg.

Le 35e anniversaire de mariage de Rémi et Aldéa **Weicker** de Somerset, le 14 août.

Décès

Le 13 octobre 1982, Mme Berthe Marie **Guénette** de Saint-Boniface, 92 ans, décédée le 9 octobre.

Damase **LaFlèche**, décédé à Saint-Adolphe le 26 août 1982 à l'âge de 90 ans et 8 mois.

La Broquerie

Katimavik, vu par un participant

Katimavik est un mot Inuit qui veut dire place de rencontre. C'est plus qu'un dollar par jour et mille dollars à la fin, c'est une amitié qui grandit pendant neuf mois. C'est une amitié qui dure. Malgré toutes les difficultés, on vient à bout de réussir.

Un objectif important dans notre groupe c'est l'unité et la cohésion. Ces facteurs permettent aux membres de notre groupe de persévérer, persévérer dans la ligne d'attente pour l'unique salle de bain, persévérer à parler dans l'autre langue officielle. Cette combinaison permet au groupe et aux individus de grandir et de mûrir. Voilà l'essentiel de Katimavik: apprendre par l'expérience les tentatives et les succès.

Le 15 septembre 1982 nous sommes arrivés à La Broquerie pour le premier stage d'expérience à Katimavik. On nous abrite dans l'aréna en attendant que nos maisons soient libre.

Pendant ces deux semaines on nous a initiés à ce qui nous attendait à Katimavik. Ces deux semaines nous ont permis de connaître les 23 autres participants ainsi que nos agents de groupe Gérard Dubé et Daniel Auger.

L'organisation Katimavik est intéressante. Par exemple, chacun doit passer une semaine à faire la popote. Et recueillir les commentaires désobligeants des confrères. Aussi chacun est assigné à différents travaux communautaires où nous apprenons à mieux connaître les gens de notre nouvelle communauté.

L'aspect peut-être le plus difficile, c'est la vie de groupe. Nous avons rarement une minute à nous-mêmes. La moindre petite chose peut sembler un problème majeur. Par exemple, un voisin qui ronfle, un autre qui chante en se levant le matin. Même une voix, ou juste la démarche d'une personne peut devenir incroyablement agaçante. C'est pourquoi il est très important de se réserver du temps privé.

Trois des douze semaines passées à La Broquerie le sont dans des familles.


Les chefs de groupe de Katimavik: Gérard Dubé et Daniel Auger.

Ceci nous donne une vision de la vie des gens de cette endroit. Le but de ces trois semaines est de nous intégrer dans une nouvelle vie où nous devons participer aux tâches quotidiennes.

Nous sommes fiers d'être capable de contribuer à la vie communautaire de La Broquerie. Et nous espérons que notre séjour à La Broquerie sera des plus profitables, pour nous de Katimavik, ainsi que pour les gens de La Broquerie.

Le groupe et les individus,
Marc LÉGARÉ

Le point sur l'école Saint-Joachim

Le personnel de l'école Saint-Joachim a tenu sa réunion d'information pour les parents la semaine dernière. Ce qui ne peut manquer de frapper l'observateur, c'est le montant de travail qu'ont sur les mains nos enseignants. C'est aussi le montant de responsabilités et le montant d'organisation requis pour faire fonctionner la "barque".

Les informations du surintendant Jean Beaumont ont peut-être été une révélation importante pour les parents, mais elles ont certainement confirmé que le personnel de l'école faisait du bon travail. Celui-ci a cité les résultats de tests donnés en Anglais, les CTBS, qui confirment que les élèves de Saint-Joachim fonctionnent au-dessus de la moyenne nationale en anglais et en mathématiques. En français, ils réussissent au-dessus de la moyenne provinciale.

Le directeur, M. Gilles Normandeau, a donné un aperçu du fonctionnement de l'école en général, les règlements, les sorties, les activités, le calendrier de l'année, etc. Les parents qui n'ont pas pu assister à la réunion devraient se procurer le livret d'information à l'école.

Rino OUELLET

SECTION SPÉCIALE

LA LIBERTÉ

Semaine nationale de la coopération

Du 24 au 30 octobre

REPÈRES

SANS CONCURRENCE. Le parti des deux pour cent d'électeurs aux dernières élections provinciales a réélu sans concurrence l'avocat **Sidney Green** au poste de chef des Progressistes. Une cinquantaine de militants a assisté à la réunion. Joel Morassuti a été réélu président du conseil exécutif du parti

ON REPREND LE 2. L'ouverture de la prochaine session de l'assemblée législative au Manitoba est prévue pour le 2 décembre. Le temps du discours du trône et de la présentation **des principaux projets de lois.** Puis on ajournera jusqu'à l'an prochain pour donner aux personnes concernées le temps d'étudier les projets de loi. Celui sur la propriété des terres agricoles, par exemple

INTÉRÊT À LA BAISSE. Le ministre du logement **Jerry Storie** a réduit à 12 et trois quarts pour cent le taux d'intérêt offert dans le cadre du programme d'aide aux détenteurs d'hypothèques. Il espère aussi que les demandes de participation vont augmenter. (Le taux d'escompte de la banque du Canada était à 11,62 pour cent la semaine dernière).

41 MANITOBAINS. C'est là le petit nombre de personnes qui se sont prévalues (pour l'instant) du programme fédéral qui accorde **trois mille dollars** pour l'achat d'une première maison. La faible demande s'expliquera du fait que la province offre un programme d'aide aux hypothéqués

MOINS D'ESSENCE. Les automobilistes manitobains ont consommé **5 pour cent** moins d'essence durant les cinq premiers mois de l'année par rapport à l'an dernier. Toutefois la popularité du transport en commun n'augmente pas. Les automobilistes choisissent plutôt de voyager avec un collègue de travail.

CP À PIED. Le Canadien Pacifique va fermer ses trois ateliers de réparation de la mi-novembre à janvier. La mesure entraînera la mise à pied de 1,100 employés de l'usine **Weston** de Winnipeg.

FAILLITES. FAILLITES. Les chiffres commencent à être alarmants: jusqu'à présent au pays **8,100 déclarations de faillites** ont été enregistrées, soit 43 pour cent de plus que l'an dernier pour la même période. Les secteurs les plus touchés: les grossistes et les magasins de vente au détail.

ON EMPRUNTE. Le Manitoba vient d'emprunter 125 millions de $ en devises américaines sur le marché européen. Le total des emprunts pour l'année 1982 s'élève maintenant à 500 millions de $. Les emprunts approuvés par la législature cette année vont totaliser 750 mil**lions de $.** Le dernier emprunt va servir à l'implantation de programmes gouvernementaux et à couvrir les dépenses en capital de l'Hydro Manitoba.

On est 33 000 !

Les petites entreprises

Chaque semaine, dans La LIBERTÉ, c'est la semaine de la petite entreprise.

Le journal profite de la Semaine de la petite entreprise, du 24 au 30 octobre, pour offrir ses meilleurs voeux de succès aux annonceurs qui permettent au seul hebdo de langue française au Manitoba de se développer.

Bonne semaine aux petites entreprises!

Les coops: un secteur dynamique

Malgré les hauts taux d'intérêt et l'économie stagnante de l'an dernier, les coopératives et les caisses populaires au Canada ont continué à grossir et à offrir de nouveaux et meilleurs services à leurs membres. Voici des chiffres...

Par leurs organisations coopératives, 9 millions de Canadiens possèdent un actif estimé à 45 milliards de $ et participent à un troisième secteur de l'économie: l'alternative aux secteurs privés et publics traditionnels. Les coopératives contrôlent près de 80% du grain canadien

Une compagnie d'assurance, The Co-operators, est en deuxième place à l'échelle du pays, pour assurance propriété/accident. Les actifs des "Credit Unions" et caisses populaires approchent les 300 milliards de $, l'équivalent de la cinquième plus grosse banque au Canada.

Les coopératives se lancent dans toutes sortes de tentatives - marché agricole, alimentation, crédit, pêche, habitation, services médicaux, services funéraires, garderies, publication - pour n'en nommer que quelques-unes.

Les coopératives canadiennes font partie d'un mouvement global. Elles contribuent à un développement international outre-mer. Elles sont de plus en plus actives dans les échanges commerciaux et les projets conjoints au niveau international. Elles participent à des organismes tel l'Alliance coopérative internationale.



Télé-Pop: une nouvelle étape de développement chez les caisses

Dans quelques jours, les caisses feront un autre pas dans le monde de la technologie en s'équipant d'un système d'ordinateur provincial. Une nouveauté qui améliorera la qualité du service, bien sûr, mais dont on prévoit aussi qu'elle aura un effet favorable sur la volonté des caisses populaires de se doter de services totalement administrés par le mouvement.

Pour ce faire La Fédération des Caisses populaires du Manitoba Inc. a créé une corporation, Télé-Pop Inc., pour la mise en place et la gestion complète du système de Télétraitement des caisses populaires et donc le nom TÉLÉ-POP.

Le système d'ordinateur de Télé-Pop, c'est avant tout une méthode accélérée de comptabiliser les transactions aux comptes des sociétaires et aussi permettra aux caisses populaires de situer leur position financière à la minute près en demandant ces informations à l'ordinateur. En quelque sorte, le système GEAC G.F.S. permettra à la caisse de bien servir ses membres, avec rapidité, pendant les heures d'ouverture.

Un système

L'ordinateur GEAC G.F.S. a été mise à point dans d'autres endroits du pays, entre autres - Vancouver et Toronto et s'avère un système des plus avant-gardiste ayant une flexibilité exceptionnelle. GEAC G.F.S. a été conçu pour répondre aux besoins des institutions financières et, par exemple, le système permettra au directeur de caisse de repêcher de l'ordinateur toute une série de données analytiques qui lui aidera dans la gestion de sa caisse.

Le membre pourra également demander des informations sur ses opérations personnelles et, en une moyenne de quelques secondes, pourra obtenir récapitulation visuelle de son état de compte. C'est ça, le sociétaire visionnera sur un écran les entrées de dépôts et retraits à son compte et recevra périodiquement, comme cela se fait présentement, un relevé de compte pour sa comptabilité personnelle.

Pour le membre utilisateur du système GEAC G.F.S. de Télé-Pop, on réserve une autre surprise pour 1983. Dans un avenir prochain, le membre de la caisse locale pourra transiger dans une autre caisse que la sienne grâce au système d'intercaisse. Le membre pourra donc transiger dans un cadre délimité par un système de sécurité interne, cela afin de respecter la confidence des opérations des membres.

Imaginez ce scénario de transaction... Vous êtes membre de la Caisse populaire de Saint-Malo et vous êtes à Sainte-Rose-du-Lac; vous avez besoin de 50 $ pour régler votre note d'hôtel. Vous vous présentez à la Caisse de Sainte-Rose et la caissière communique avec l'ordinateur... En quelques secondes elle reçoit l'autorisation de l'ordinateur de procéder avec la transaction. Parlez-moi de ça: du service! Bref, le système intercaisse sera un atout formidable pour les membres des caisses populaires du Manitoba

On commence à Lorette

La caisse qui met ce service à la disposition de ses membres conserve l'entière responsabilité de ses relations avec ses membres: les employés des caisses auront plus de temps à leur disposition et pourront offrir un service personnalisé encore meilleur pour leurs membres. Le contact humain, faut se le dire, n'est pas un mot vain!

La caisse pilote en direct qui test le système est la Caisse populaire de Lorette. Cette expérience permet d'évaluer le service et le système dans son ensemble et de mesurer, dans une perspective de développement les conséquences de son utilisation. Les spécialistes nous indiquent que les conversions des 15 caisses adhérentes au système seront complétées dans l'échéance prévue, soit mai 1983

La Fédération des Caisses populaires du Manitoba assure pour l'ensemble des caisses populaires un nombre considérable de services. Le membre deviendra progressivement habitué à plusieurs des opérations qui se font beaucoup plus vite grâce à l'ordinateur: les retraits débités et les dépôts crédités, tout cela se calcule et s'inscrit sur l'écran instantanément par la magie de l'informatique.

Mais, il existe une foule d'autres services reliés à l'informatique. Qu'il nous suffise de mentionner la venue de l'intercaisse, le dépôt direct, les virements préautorisés, et la marge de crédit personnelle...

Tous ces services et bien d'autres encore (comptabilité de la caisse, relevé des transactions, mise à jour des prêts, etc...) sont rendus possibles par l'existence d'une centrale informatique: Télé-Pop Inc

Edmond BEAUDRY

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



La Coop de Saint-Léon

"Une des plus solides de l'Ouest"

La chose est de notoriété publique. L'actuelle situation économique a entraîné des difficultés financières pour certaines coopératives. Mais, bien sûr, pas pour toutes. Un exemple? La coopérative de Saint-Léon.

De fait, l'année 1981-82 a été classée par les responsables de l'entreprise comme un moment mémorable dans les annales de la coopérative". Les ventes ont frisé les huit millions de dollars, le chiffre d'affaires le plus élevé de l'histoire de cette coop, en augmentation de 20 pour cent par rapport à l'année précédente.

Mieux encore. Les épargnes durant 81-82 se sont élevées à plus de 632 mille dollars, et ont représenté une augmentation de presque 32 pour cent comparativement à 1980. Et comme la coopérative appartient à ses membres, il faut parler de dividendes quand les affaires vont bien. En moyenne, depuis les débuts de la coop, le retour a été de 6,9 pour cent. (Donc un achat de 100 $ du membre lui aura coûté en moyenne 6$90 de moins).

Derrière le succès de la coopérative de Saint-Léon, il y a un grand responsable: Raynald Labossière, le gérant depuis 1948, qui reste pourtant bien modeste: "Peut-être la chance nous a-t-elle aidé. Par contre, nous n'avons jamais fait d'expansion frivole. La direction choisie, c'est de ne pas avoir peur d'aller de l'avant, mais en faisant attention. Nous déployons une certaine agressivité, mais constructive".

Cela dit sans jeu de mots, la coopérative de Saint-Léon mettant depuis quelques années un accent spécial sur la construction de maisons.

Elle en construit actuellement une vingtaine par an. Des projets d'envergure ont aussi déjà été entrepris, comme le monastère des Trappistes à Holland ou encore les hôtels de Richer et Sainte-Agathe, par exemple.

Mais la coopérative de Saint-Léon est aussi active dans d'autres secteurs: la vente du bois, la quincaillerie, la distribution d'engrais chimique. Elle dispose de trois entrepôts de pétrole (Somerset, Notre-Dame, Manitou) et, au courant de l'année prochaine, va construire un centre pour produits agricoles au coût de 375 mille dollars.

Cent employés et 2 000 membres

Côté succursales, la liste est impressionnante aussi: Altamont (en 1958), Notre-Dame-de-Lourdes (amalgamation en 1968), Somerset (1969), Saint-Claude (1975), Manitou (1980); et, finalement, cette année, la coop a acheté à Souris la succursale de la coop de Brandon. Le rapport du bureau de direction précisait sur ce point: "nous sommes confiants que notre expansion s'avèrera bénéfique aux membres qui demeurent dans cette région-là (...) Cet achat élargira les cadres d'opérations de la coop (...) et sera avantageux au point de vue d'achats en gros".

Toutefois, pour les prochains temps, Raynald Labossière ne prévoit pas une nouvelle expansion de ce qu'il appelle "une des plus solides coopératives de l'Ouest", qui compte 2,200 membres et emploie une centaine de personnes qui viennent des régions desservies. La coop de Saint-Léon est clairement un élément important dans l'économie de la région.

Parmi les points forts de l'entreprise, Raynald Labossière note la compétence du bureau de direction et "sa loyauté remarquable", c'est-à-dire qu'il participe à la coopérative; ainsi que le marketing. Les points faibles? "Les gens ne paient pas assez vite" répond le gérant. Car les clients savent que la coop est financièrement en bonne santé. "Victime" de son propre succès, si l'on peut dire.

Bernard BOCQUEL



L'été dernier, Raynald Labossière présentait une bague en or à Robert Grenier pour ses 15 ans d'emploi à la Coop de Saint-Léon.

Les SOLIDES

Un solide bravo à la Fédération du travail du Manitoba qui a décidé de boycotter les restaurants MacDonalds de la province. Non parce que la nourriture y est ce que vous savez, mais parce que la fédération entend ainsi protester contre la décision de MacDonalds d'importer ses petits-pains des États-Unis. C'est dur de s'apercevoir qu'on est même pas né pour un petit-pain.

En parlant de médecins. L'Association des médecins voudrait que le gouvernement adopte une loi qui obligerait les automobilistes manitobains à porter la ceinture de sécurité. D'accord. Mais est-ce qu'on pourrait négocier une formule de "opting out" de la loi? À moins qu'on ne se contente de l'arbitrage obligatoire... En attendant, que les docteurs se serrent la ceinture

L'ancien député néo-démocrate de Brandon-Ouest Henry Carroll a déclaré faillite. Il doit plus de 400 mille $ à ses créanciers. Il avait quitté le caucus NPD en août faute d'avoir obtenu un poste au cabinet. Dire que les néos avaient pleuré sur son départ! Maintenant, qui osera prétendre que les néo-démocrates ne sont pas capables de faire de bonnes affaires?

Une nouvelle en forme d'électrochoc. Les comptes non payés de l'Hydro Winnipeg ont plus que doublé l'an dernier. Ils s'élèvent actuellement à 590 mille $. On ne sait pas si l'Hydro va trouver la lumière. Une chose est sûre, le courant ne passe pas toujours entre la compagnie et ses usagers.

Pour les prêts-hypothécaires

Des modes avantageux de remboursement

Depuis plus d'un an déjà, nous constatons une concurrence agressive entre les institutions financières pour les prêts-hypothécaires aux consommateurs et également une concurrence pour résoudre ou alléger les difficultés financières de remboursements pour ces mêmes emprunteurs. Voici des suggestions.

C'est ainsi que les hypothèques payables à demande, les hypothèques à court terme de six mois ou un an et les hypothèques à taux variables ont été introduites sur le marché en souhaitant en même temps un appariement plus équitable pour les institutions financières.

C'est pourquoi, on a ajouté le choix de mode de remboursement: soit mensuel, à tous les quatorze jours, ou le remboursement hebdomadaire. Face à un tel choix, l'emprunteur est souvent confus et l'institution financière a la responsabilité de bien conseiller son client ou membre. Comme il y a des avantages et des désavantages à ces différents genres d'hypothèques, il va de même, pour ces nouvelles modes de remboursement.

Le remboursement hebdomadaire, tel que proposé par certaines institutions permet de rembourser plus rapidement mais occasionne plus de transactions sur les ordinateurs, sur l'état de compte du client ou membre et plus de suivi.

Afin de satisfaire ma curiosité, j'ai compilé le remboursement d'une hypothèque de 40 000 $ à 15% selon trois différentes méthodes de remboursement.

Dans tous ces cas, l'intérêt est composé selon la fréquence du paiement Ceci dit, à vous de choisir!

René ROBIDOUX

	Remboursement	Terme actuel	Coût total de l'emprunt
I	* 526$72 mensuel	20 ans	126 412$80
II	* 131$68 hebdomadaire (526$72 ÷ 4)	13.98 ans	95 652$32
III	* 570$61 mensuel (526$72 plus 1/12 de 526$72)	14.08 ans	95 980$20

TRIBUNE LIBRE

Un hypothèque, un cauchemar?

Durant les dernières quelques années, les propriétaires de maisons hypothéquées ont dû s'adapter à une économie qui a amené leur versement mensuel à augmenter d'une somme substantielle. Certains n'ont pu tenir et ont perdu leur propriété, possiblement leur seul investissement, et sont restés les mains vides. D'autres ont résisté à la perte jusqu'à présent mais craignent pour leur sort d'ici quelques mois si les choses ne s'améliorent pas.

Ayant vécu une hausse de presque 100% de mon taux d'hypothèque il y a un an (de 9% à 17.9%), je me suis vite rendu compte qu'il fallait que je réduise le montant de mon hypothèque ou je verrais mon versement presque doubler du jour au lendemain. Mon budget ne me permettait pas une telle augmentation alors je n'avais aucun choix mais que d'essayer de réduire le solde dû... mais comment?

Reconditionner le vieux "Dodge"

Apres avoir songé au problème, j'ai rapidement constaté qu'il existait beaucoup plus de solutions que je croyais possible. La majorité des gens ont des épargnes soit dans le but de prendre un voyage ou pour l'achat d'une nouvelle voiture ou quoi encore. Peut-être serait-il sage de remettre le voyage à un temps plus propice ou encore de reconditionner le vieux "dodge" afin d'appliquer ces épargnes sur votre hypothèque?

Une autre possibilité, c'est de revoir vos polices d'assurance-vie. Possiblement, vous avez accumulé une valeur de rachat assez substantielle depuis quelque temps? Avec les nouveaux plans d'assurance sur le marché, il est peut-être sage d'encaisser votre police d'assurance, appliquer les argents contre l'hypothèque et racheter une nouvelle police d'assurance. Sachez cependant qu'il n'est pas recommandé d'annuler votre police d'assurance à moins d'en racheter une autre ou à moins que vos responsabilités familiales aient beaucoup changé

Ma dernière suggestion devrait être considérée comme la dernière solution puisqu'elle concerne vos épargnes-retraite. Encaisser vos plans de retraite vous exposerait à une imposition considérable et de plus réduirait vos actifs lors de votre retraite.

Peu importe la solution que vous trouverez, pour réduire votre solde d'hypothèque, il est sage de retenir que la somme que vous appliquerez contre votre hypothèque réduira votre versement mensuel ou hebdomadaire et vous permettra peut-être de tolérer la crise économique que nous subissons présentement

Fernand VERMETTE

Le conseil économique de la Rouge continue à se chercher

Voilà bientôt deux ans, la Société franco-manitobaine lançait, avec la collaboration d'hommes d'affaires de la région de la rivière Rouge, un conseil économique chargé du développement dans les communautés francophones sises le long de la Rouge. Deux objectifs importants ont été fixés...

Léo Prince est à l'emploi de la SFM depuis plus d'un an. Il est également le directeur du Conseil économique de la Rouge. Lors de son entrée en fonction, il s'est tout de suite attaqué à la redoutable tâche de donner une légitimité à la nouvelle structure économique qui venait d'être mise sur pied.

Mais rien à faire: la province n'a rien voulu savoir, étant donné la répartition existente de sept unités régionales pour le développement économique. Par exemple, pour le Sud-Est, c'est la Société de développement régional de East-Man, et pour le Sud-Ouest, celle de Pembina Valley. La rivière Rouge constitue la frontière entre les deux.

Ce qui fait que les gens de la Rouge, c'est-à-dire des zones frontalières entre les régions, sont mal desservis. D'ailleurs les régions prévues par la loi sont tellement vastes - il n'y en a que sept pour tout le Manitoba - que personne ne se trouve bien servi. Ce qui, selon Léo Prince, a entraîné toute une remise en question de la structure actuelle, qui pourrait aller jusqu'à la création d'un comité d'étude sur la question.

De nouvelles idées

Le premier objectif que s'est donc donné M. Prince est de voir à orienter, grâce à l'expérience du Conseil économique de la Rouge qui peut, à la limite, être considéré comme un projet-pilote, la discussion en fonction des besoins locaux. Car même si les francophones ont les mêmes besoins économiques que tout le monde, ils veulent être servis en français, selon des regroupements naturels de communautés. Et cela peut justifier la création de sociétés de développement régional dans la Rouge, dans la Seine, dans la Montagne et, pourquoi pas, à Saint-Boniface.

Mais il ne faut pas croire que ces sociétés injectent des fonds gouvernementaux directement dans l'économie régionale. En fait, elles ne disposent que d'un minimum de budgets pour offrir des ressources, de la formation et de l'information.

C'est là le deuxième mandat de Léo Prince auprès des résidants des divers coins de la Rouge, de Saint-Adolphe à Saint-Jean-Baptiste. Car en attendant que les structures soient changées positivement, il y a du travail à faire: assurer la liaison entre les citoyens et les agences gouvernementales, organiser des stages de formation pour les commerçants, faciliter l'échange d'idées sur les possibles développements, et informer les gens sur ce qui se passe. (Voir l'OPINION en page deux.)

Car quoiqu'on dise du concept du Conseil économique, il se passe quand même des choses dans la Rouge, lentement, Léo Prince a souligné le succès, impensable il y a quelque temps, d'une petite imprimerie à Saint-Pierre. D'après lui, les développements prennent du temps, de six mois à deux ans, avant de faire parler d'eux.

Le Conseil économique de la Rouge, avec ses huit membres, n'a pas encore deux ans.

Jean-Pierre DUBÉ



Léo Prince: le Conseil économique a plus que jamais une vocation.

TRIBUNE LIBRE

La reprise du marché

Je ne prétends être ni économiste, ni un Jos Granville cependant je vous livre mes impressions de la situation économique que nous vivons aujourd'hui.

Obligations d'épargne du Canada

Voilà, c'est déclaré, après une campagne de publicité bien orchestrée et des semaines de spéculations par les économistes et les courtiers, le gouverneur de la Banque du Canada, Gérald Bouey, annonce du 12% sur les Obligations d'épargne du Canada. Ma première réaction à cette déclaration est que, encore une fois, cette année, le gouvernement paye de deux à trois pour cent plus cher que le marché des épargnes offre présentement... Ça vous dit autre chose sur le taux préférentiel et la dette nationale?

Le marché boursier

Un autre aspect intéressant de ce qui se passe actuellement concerne toute l'activité boursière où l'indice Dow Jones a fait certaines acrobaties et voilà un nouveau record d'établi! Les acharnés de la bourse achètent en anticipation d'une augmentation des valeurs... C'est vrai? Mais puis après?

Il me semble que cette folle course à la bourse ne se nourrit que sur des spéculations plus ou moins calculées et qu'à un moment ou un autre, l'acheteur finit par perdre sa chemise,pour ne pas dire son argent. Dans la vraie vie, au "plancher des vaches", si l'on peut dire, le secteur économique réel est l'indice que nous devons sonder.

Si la production augmente sensiblement, si les stocks s'écoulent systématiquement et si les sociétés enregistrent des profits, à ce moment-là pourrons-nous espérer sortir de cette dépression économique qui plane depuis un bon bout de temps.

Projet d'avenir

Étant donné mon optimisme pour 83/84, j'ai pensé vérifier auprès de l'économiste Michel Lagacé pour lui faire dire des choses que je voulais entendre. Mais minute moumoute! Pas si facile de faire dire des choses comme ça à un économiste.

Cependant Lagacé me confirme bien que si la bourse étalit de nouveaux records à l'indice Dow Jones, si les fermiers vendent la "bonne récolte" de cette année, si le consommateur achète chez Eaton et Woolco pour les cadeaux de Noël plutôt que de continuer à épargner et si l'indice des prix montre peu de fluctuations - là nous pouvons devenir plus optimiste.

De l'autre côté du vingt-cinq cents, Lagacé me rappelle qu'il se brasse des élections aux États-Unis et les jeux politiques affectent non seulement l'économie américaine mais très définitivement l'économie canadienne... N'oublions pas non plus que si les taux d'intérêt recommencent à monter, l'optimisme va rapidement disparaître.

Bref, j'entrevois que les prochains mois seront très durs encore, mais j'ai une lüeur d'espérance pour le printemps 1983. Maintenant que je vous ai inspiré toute cette nouvelle confiance... est-ce que j'ai des acheteurs d'actions pour ma nouvelle compagnie d'embouteillage au baygon à moustique pour la vente aux touristes?

Edmond BEAUDRY

Faut-il rationaliser davantage les coopératives?

La situation économique (encore et toujours elle) oblige toutes les entreprises à rationaliser leurs opérations. Le mouvement coopératif doit lui aussi relever le défi. Me Réal Teffaine a ses idées là-dessus.

Depuis quatre ans maintenant, Réal Teffaine siège comme administrateur au conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires (l'ancienne Centrale...) et au conseil d'administrateur de Coop Trust, une fiducie dont il est devenu le vice-président en juin.

Coop Trust, c'est un des outils des caisses populaires. La fiducie assure l'administration des successions (sa vocation première) ou, autre exemple, la gérance de plans de retraite. Aussi, si votre caisse pop préférée ne peut pas assurer un crédit hypothécaire, elle frappe à la porte de Coop Trust.

Des pertes de cinq millions de $

Il existe toute une série de cas où la caisse pop, à cause de sa taille, ne peut pas offrir certains services administratifs. Alors on s'adresse à la fiducie. administrateur de fonds par excellence. Par comparaison, on pourrait dire que Coop Trust est le grossiste et la caisse du coin le détaillant

Comme son nom l'indique, Coop Trust sert uniquement le mouvement coopératif. Sa structure a été récemment refondue. Auparavant, les caisses pop étaient actionnaires. Maintenant ce sont les Fédérations provinciales qui choisissent les administrateurs de la compagnie. Coop Trust s'étend à l'échelle du pays moins le Québec. La Fédération des caisses pop du Manitoba est la seule fédération francophone membre de Coop Trust. Les Acadiens et les Ontariens se sont joints à la fiducie du Québec.

L'actif de Coop Trust s'élève à 650 millions. Mais le profit pour 1980-81 tient dans un maigre chèque de 55 mille dollars. Pourquoi? Parce que Coop Trust a spéculé dans l'immobilier ces dernières années. "Le résultat a été désastreux" souligne Réal Teffaine. Les pertes se sont chiffrées par 5 millions de dollars.

"On est à remonter la pente, poursuit le vice-président de la fiducie. On est en train de couper des dépenses, d'analyser nos services et de revoir la façon dont ces services sont dispensés. Il n'y a pas de problèmes financiers, mais l'actif ne rapporte pas ce qu'il devrait rapporter. Voilà deux ans que les caisses n'ont pas reçu de dividendes.

Sur le plan provincial, Réal Teffaine est aussi d'avis que la trentaine de caisses populaires va devoir rationaliser ses opérations. "Il y a trop de caisses pour un actif situé entre 125 et 130 millions. Au lieu de 30, peut-être qu'une dizaine suffirait. Naturellement, le regroupement serait plus facile en zone urbaine que dans le rural. Mais il serait alors possible d'assurer une meilleure compétence et une meilleure coordination. Le regroupement de fonds ouvrirait plus de possibilités dans le cadre de la loi".



Me Réal Teffaine, le vice-président de Coop Trust.

Réal Teffaine est convaincu qu'une telle restructuration serait à l'avantage du fonctionnement des caisses pour peu que l'on puisse garantir des mécanismes de services et de représentativité. Sur le plan local, rien ne changerait vraiment puisque des gens de la caisse resteraient sur place, dans les villages. Mais si l'idée semble faire son chemin, il reste qu'elle soulève bien des inquiétudes.

Les caisses populaires n'ont pas fini de devoir relever des défis en cette période où la crise économique sert de catalyseur.

Bernard BOCQUEL

REPÈRES

PÉTROLE MOINS CHER? Certains fonctionnaires fédéraux affirment que la hausse sera moins forte en raison du prix faible à l'échelle mondiale. Techniquement, au lieu d'augmenter de 4 $ le baril l'an prochain, il ne pourrait être majoré que de 2 $, soit **une hausse d'un cent** et des poussières le litre

LE 80e ANNIVERSAIRE. Voilà ce que fête cette année la Société historique de Saint-Boniface. **L'objectif de la SHSB** est de faire entrer l'histoire dans la vie quotidienne de la communauté.

FUSION. Le comité des finances de la ville de Winnipeg a recommandé l'amalgamation des services ambulanciers et d'incendies pour le début de l'année prochaine. La question sera très bientôt discutée au conseil municipal. **Controverse garantie.**

COUPURES EN VUE. Les commissions scolaires du Manitoba veulent plus d'argent de la province. Sinon les taxes pourraient augmenter de **18 pour cent.** Ou encore des services pourraient être coupés. On connaît l'histoire...

DU NEUF DE 1963. Le service de transport en commun de Winnipeg vient de remettre sur la route un autobus tout neuf... qui date de 1963. **Cinq autobus** seront ainsi "régénérés". La raison? Un autobus neuf coûte 150 mille $. La remise en était d'un vieux 50 mille.

COURS DE CONDUITE. Finalement, le conseil de sécurité du Manitoba va offrir à compter du mois prochain des cours de conduite pour les personnes de plus de 55 ans. **Pourquoi?** Parce que leur taux d'accidents par kilomètre est le plus élevé au pays. (Ils sont impliqués dans 12 pour cent des accidents).

PNEUS CLOUTÉS. Dans la province, du premier octobre au 30 avril, les pneus cloutés sont dorénavant autorisés. Rappelons aussi que **les montres** et autres horloges devront être reculées d'une heure à l'aube du 31 octobre.

Fêtons la coopération

Aux services des coopératives des communautés de la Montagne, de la Seine et de la Rivière Rouge.



La coopérative de Saint-Léon

- *spécialiste en construction*
- *consommation*
- *quincaillerie*
- *engrais chimique*
- *produits pétroliers*

La coopérative de Lorette

- *consommation*
- *quincaillerie*
- *électro-ménager*

La coopérative de Saint-Joseph

- *consommation*
- *engrais*
- *herbicides*
- *produits pétroliers*
- *alimentation pour animaux*

Une force économique qui nous appartient... la coopération

Saint-Jean

Le référendum

Depuis près de cinq ans on discute, planifie, ramasse de l'argent pour la construction d'une aréna. Et voilà que le mardi 12 octobre, on en était encore à une soirée d'information. C'est que depuis ce temps, bien de l'eau a coulé dans la Rouge.

Voyons un peu le déroulement des événements:
- 1er février 1978: Rencontre avec le commissaire aux incendies au sujet de rénovations possibles à la salle d'attente. Ceci à la demande du Centre communautaire de Saint-Jean.
- Suite à cette rencontre, un comité de planification et de prélèvement de fond est mis sur pied pour la construction d'une nouvelle salle d'attente.
- 2 février 1981: Le bureau du commissaire aux incendies accorde la permission de garder la bâtisse ouverte pour une période de 15 mois.
3 juin 1981: Les plans finaux sont présentés à la population lors d'une assemblée publique. Il est proposé et accepté (avec une majorité de 15) que l'on paie les 200 000 $ requis dans une période de 10 ans en augmentant les taxes également pour tous les contribuables.
- 31 août 1981: La firme Kilgoin & Associates trouve le rond à patiner en "assez bon état".
- À l'assemblée annuelle du comité des Parcs et récréation, il est fortement suggéré par les contribuables que l'on remette à l'étude les plans, car pour une somme additionnelle de 50 000 $, une salle d'attente ainsi qu'un nouveau rond à patiner pourrait être construits. Ceci donne un nouveau mandat au comité de planification.
- 12 juin 1982: Réunion publique où l'on propose les nouveaux plans, soit une salle d'attente et un rond à patiner à être construits dans la cour d'école.
- 29 juillet 1982: Une pétition est circulée et signée par 374 personnes contre le système de taxation et suggérant une répartition de 20 millièmes pour la campagne et de 80 millièmes pour le village.
- 30 juillet 1982: Un mémoire est présenté par le comité de Parcs et récréation à la municipalité au sujet de la planification et du financement de la nouvelle aréna.
- 14 septembre 1982: En l'absence de deux conseillers, le conseil municipal vote en faveur d'une augmentation de 20 millièmes pour la campagne et de 80 millièmes pour le village (Proposition No 350/82).
- 22 septembre 1982: Le comité de Parcs et récréation rencontre le conseil municipal, lui demandant de revenir sur la décision prise (la proposition No 350/82). Un vote de 3-3 est défait par le maire.
- 30 septembre 1982: Inspection de la salle d'attente actuelle.
- 6 octobre 1982: Suite à cette inspection, le comité de Parcs et récréation décide de fermer les facilités et de ne pas demander au commissaire aux incendies de renouveler la permission d'ouverture des lieux.
- 11 octobre 1982: Assemblée publique d'information (200 personnes présentes).
- 20 octobre 1982: Référendum.

Après toutes ces démarches, ces rencontres, ces réunions publiques, finirons-nous par avoir une aréna ou aurons-nous à envoyer nos jeunes dans les villages voisins, voire même dans les ligues de hockey anglaises? Le référendum de mardi nous l'aura appris.

Céline BEAUDETTE

INTERROGATION

Ensemble, c'est possible!

Il y a deux ans, le frère Adolphe Fiti des Pères Blancs d'Afrique allait retourner en Afrique. Il aurait pu partir un peu à la sauvette, sans que personne ne le sache trop, comme si c'était une entreprise personnelle qu'il allait vivre là-bas.

Mais c'est le contraire, heureusement, qui se passa à Holland.

Des jeunes surtout, mais aussi des moins jeunes s'étaient entendus avec leur curé, l'abbé Paul Gagné, pour faire de ce départ un moment fort de la vie paroissiale. On s'était réuni auparavant pour tout préparer; et le dernier dimanche de son séjour au Canada, durant la messe et après la messe, on exprima le désir que la communauté paroissiale s'engage concrètement à aider le frère Adolphe dans son action missionnaire.

On avait lancé, à ce moment-là, un Comité missionnaire, qui travaille jusqu'à maintenant. C'est sous la responsabilité de ce comité, d'ailleurs, qu'un missionnaire est encore invité cette année à Holland pour y parler de la mission en 1982. C'est un exemple qui se retrouve dans l'une ou l'autre paroisse du diocèse, mais qui pourrait éventuellement se retrouver ailleurs.

Pour remplir son mandat d'ouverture au monde entier, l'Église a besoin de responsables au niveau local. Il est évident que ni l'évêque, ni le pasteur ne peuvent à eux seuls voir à tous les besoins de leur Église. On est de plus en plus conscients que la bonne marche de l'Église n'est pas l'affaire du seul curé et de son vicaire; la communauté se donne des responsables de la liturgie, des soins caritatifs, des loisirs pour les jeunes, des services à la famille.

La tâche d'un comité missionnaire paroissial est précisément de mettre toute la communauté chrétienne en "état de mission", de lui rappeler ses responsabilités missionnaires, ici et au loin. Le comité s'efforce de communiquer une mentalité universelle aux membres de la communauté au niveau de la prière, de la réflexion et du partage.

Il y a beaucoup d'activités que ce comité pourrait assumer avec les responsables de la paroisse: par exemple, organiser les temps forts missionnaires avec tout ce que cela peut comporter, voir à la diffusion des revues typiquement missionnaires, comme "Univers", "Missions Étrangères", "Missions", Amisol et Amigo pour les jeunes du primaire; offrir des moments de ressourcement spirituel pour motiver au partage et à la prière; favoriser l'éclosion des vocations missionnaires. Ce sont simplement des suggestions qui pourraient être complétées au niveau d'une paroisse.

L'important à retenir, comme le note le Saint Père dans son message pour le Dimanche des Missions, c'est l'idée de base "du devoir indispensable pour toute l'Église locale, de s'engager directement dans l'oeuvre d'évangélisation, selon ses propres possibilités", et le faire en sachant bien que l'Église a besoin "d'une relance missionnaire vigoureuse, enracinée dans l'inspiration plus profonde qui provient directement du Divin Maître"

Gilles PRIMEAU, p.b.

Somerset

Les nouvelles officières des Filles d'Isabelle

Le mardi 5 octobre à l'école secondaire se réunissaient plusieurs membres pour l'élection et l'installation des officières pour l'année 1982-83. Présidée par notre régente, Mme Anita Poiron, la réunion fut très intéressante étant donné que plusieurs événements importants ont eu lieu ces derniers mois, entre autres le congrès provincial annuel sous le thème "l'année des aînés" à Notre-Dame-de-Lourdes le 18 septembre, sous la présidence de la régente provinciale, Mme Anita Catellier, de Saint-Malo, ainsi que l'initiation de 44 membres lors d'une imposante cérémonie à Saint-Claude.

Mme Marthe Girouard, ex-régente provinciale, présida à l'élection et à l'installation des officières. Ont été élues régente, Mme Lorraine Girouard; ex-régente, Anita Poiron; vice-régente, Fleurette Labossière; secrétaire-financière, Evelyne Lafrenière; secrétaire-trésorière, Yvonne Labossière; secrétaire-archiviste, Lucille Labossière; monitrice, Marie Hacault; chancelière, Lucie Grenier; pianiste, Marthe Girouard; garde extérieure, Clara Lafrenière; garde intérieure, Yvette Labossière; syndic, 3 ans, Edith Labossière; syndic, 2 ans, Cécile Raine; syndic, 1 ans, Rollande Landry; première guide, Yvette Leblanc; deuxième guide, Cécile Picton; gardienne, Léda Messner; porte-bannière, Odile Hacault; rédactrice, Aldéa Weicker; aumônier, M. l'abbé René Touchette.

Aldéa WEICKER

Omissions

Trois noms ont été omis dans l'article sur le Comité de parents de Somerset (La LIBERTÉ du 15 octobre). Les personnes suivantes font également partie de ce comité: Lorraine Girouard, Fleurette Labossière et Denise VanDenBussche.

Festival de poésie

La date limite pour les inscriptions au festival de poésie et art dramatique de la division scolaire de la Montagne est le vendredi 29 octobre. Le festival se déroulera à Somerset les 23, 24 et 25 novembre et le juge sera M. Jean Sourisseau de Saint-Boniface.

Les adultes sont particulièrement invités à participer dans les catégories de poème inédit ou de pièce de théâtre. Les inscriptions doivent être envoyées à Gisèle Girouard à Somerset.

Des précisions sur le projet contact

Des erreurs se sont glissées dans l'article intitulé "Projet contact" (La LIBERTÉ du 15 octobre). Voici des précisions sur ce sujet: Le samedi 23 octobre une journée de partage et de découverte de soi, de l'autre, de Jésus-Christ est offerte pour les jeunes de 15 à 25 ans. Ce sera à l'école Richard de Somerset de 9h00 à l'heure du souper.

Les animatrices seront Marie Moquin et Carole Arbez. Sous le patronage du Comité de renouvellement de la foi de la paroisse, cette journée veut être pour les jeunes une pause d'air frais dans notre monde à la course."

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, BA.LLB
Rémi C. Smith, LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

REPÈRES

LE BEF S'ETEND. C'est maintenant officiel: le **Centre de ressources du Collège universitaire** est passé sous la jurisdiction du Bureau de l'éducation française. Jusqu'à présent, ce centre avait été administré essentiellement par 11 divisions scolaires. Le centre offre du matériel pédagogique aux enseignants de la province.

CJOB BOMBARDÉ. À compter de la prochaine saison, les amateurs de football à la radio devront faire confiance à **CFRW** pour la couverture des Blue Bombers, puisque CJOB a perdu les droits de retransmission. La meilleure, c'est que l'équipe des sports à CFRW comprend une seule personne. Il faudra bien créer de l'emploi...

STRATÉGIE RUSSE. L'Union soviétique va acheter d'ici l'été prochain pour un milliard 500 millions de $ de grain. L'an dernier presque 800 millions de tonnes ont été vendues. **Il reste une grosse question** pour les spécialistes: les soviétiques vont-ils répondre à la récente offre de ventes de grain du président US? Certains experts pensent que non. Car les Américains sont les seuls à vraiment pouvoir influencer le prix mondial. Or s'ils restent avec un surplus de grain sur les bras, les prix devraient rester à leur bas niveau. Ce qu'il fallait démontrer.

ON SUBVENTIONNE. 23 organisations "ethno-culturelles" du Manitoba viennent de recevoir en tout presque 99 mille $ de subventions des Affaires culturelles et du patrimoine. **Côté francophone** on releve: le 100 Nons (8,727 $), la Fédération des Métis du Manitoba (1,800 $), les Danseurs de la Rivière Rouge (11,500 $), la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie (1,366 $), le Comité culturel de La Broquerie (4,380 $), les Jeux Floraux du Manitoba (3,026 $), l'Alliance française du Manitoba (3,754 $), le Comité culturel de Saint-Norbert (1,000 $) et le Centre coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes (5,400 $).

OFFENSIVE ANTI-TABAC. "Moi aussi j'écrase", c'est le nom d'un nouveau programme contre le tabagisme qui va être essayé au Manitoba pour la première fois

LES PETITES ANNONCES

Les gars de la 10e année du petit séminaire sont disponibles pour travaux d'automne ou autres services à domicile, appelez 233-2583
-714-

À VENDRE: maison à La Broquerie, inclu poêle, réfrigérateur, et garage. Retire à présent revenu de 500 $ par mois. Propriétaire considererait hypothèque. Tél.: 261-3757. Prix, seulement 24 000 $
-719-

À VENDRE: tracteur 44 essence Massey Harris, bons pneus, excellente condition avec une charrue et un cultivateur. 1 000 $. Pour l'ensemble. 242-2948 (Manitou)
-720-

À VENDRE: blocs de ciment pour construction, bicyclette à exercice presque neuve. Tél.: 233-2844
-718-

VENTE PRIVEE: à Saint-Boniface, 2 étages, 4 chambres à coucher, cave pleine grandeur, salle de récréation, maison de revenu ou de famille "Clan Title", près des écoles, 2 salles de bains. S.V.P pas d'agents, tél.: 233-6075
-717-

À LOUER: un appartement à 3 pièces situé rue Desmeurons; libre le 1er novembre, tél.: 247-8722
-721-

À LOUER: à Saint-Boniface, rue Masson, appartement de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, ameublement, facilité pour lavage, prix 250$ par mois. Libre le 1er novembre. Tél.: 233-7324 après 18h00
-716-

À VENDRE: appartement (Four Plex), village de Sainte-Anne; intéressé dans un chalet ou lot de plage ou "Motor Home" comme premier paiement, possibilité de financement à intérêt réduit. Si vous êtes intéressé, tél.: (1) 422-5610
-713-

À LOUER: sur la rue Kavanagh, un demi-duplex libre le 1er décembre, S.V.P. appelez après 16h30 tél.: 247-6600
-723-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, petit appartement (au sous-sol) de deux pièces pour homme tranquille. Tél.: 233-2312
-724-

À VENDRE: foyer électrique, ensemble complet très confortable, peut chauffer soit salon ou salle de récréation au sous-sol. Tél.: 233-7427 (2100 watts - 120-240 volts).
-725-

VENTE DE GARAGE: de 2 familles, samedi et dimanche 23 et 24 octobre de 9h00 à 17h00, grande variété d'objets, 584, rue Desmeurons, Saint-Boniface.
-726-

À VENDRE: étagères pour fleurs de différentes grandeur, tabourets, pots de fleur faits à la main, 3 corsets "Spencer" presque neufs, chaise haute, "storm windows", tél.: 243-4535
-727-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

LEO'S CARPET CLEANING
Nettoyeur de tapis Brosses à la vapeur
Maison, immeubles commercials, divans
Propriétaire: Léon Riou x Tél.: 233-5657

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Nécrologie

Berthe Marie GUÈNETTE (née Dandeneau)

en 1946, Thérèse en 1949 et Georges en 1967.

tréal; 19 petits-enfants et deux arrières-petits-enfants.

cie d'une manière toute spéciale les médecins, le

gnages de sympathie d'une

Anna AUDETTE

Paisiblement, après une longue maladie, est décédée à l'hôpital de Medicine Hat le 25 septembre 1982 Mlle Anna Audette, âgée de 81 ans, de la paroisse du Précieux Sang.

La défunte laisse dans le deuil deux frères, Joseph et de Fort Francis, Olva et sa femme Angelina de Saint-Pierre, deux belles-sœurs, Mme Cécile Audette et Mme Odile Audette et ses enfants avec lesquels elle a vécu 41 ans, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La messe de la résurrection fut célébrée par le père Aurèle Lemoine, assisté du père Pierre Croteau, en l'église du Précieux-Sang le 28 septembre 1982. La dépouille mortelle repose au cimetière de Saint-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins s'est chargé des funérailles.

La famille Audette remercie ... belle célébration ... avec eux.

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS ... AVEC LA MENTION ... SION ... MENT INDIQUÉ SUR L'ENVELOPPE adressées à M. F.W. Kirk, directeur achats et stocks, Canadien National, Box ..., Postal Station ..., Winnipeg, Manitoba R3C ..., qui en acceptera la réception jusqu'à midi, mardi 26 octobre 1982 pour l'achat et l'enlèvement des ...

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. tel quel. Le soumissionnaire choisi doit effectuer le règlement de la transaction ... dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Le véhicule doit être enlevé ... après ...

Les intéressés ... à M. ... Manitoba ... entre 13h et 16h ... pour fins d'inspection ...

Taxe provinciale ... s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ou l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. F.W. Kirk
Directeur, achat et stocks.

horaire de cbwft



*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h*

SAMEDI

23 OCTOBRE

7:25 SAMEDI-JEUNES
7:30 OUM, LE DAUPHIN BLANC
7:45 GRANGALLO ET PETITRO
8:00 CAPITAINE CAVERNE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BELLE ET SÉBASTIEN
La petite main secourable
9:30 CANDY
Le prince
10:00 LES AVENTURES DE VIRULYSSE
Le repaire de Tecknoc
10:30 NIC ET PIC
La terreur du Far West
11:00 FILMS D'ART
12:00 LE VILLAGE, UN VILLAGE
Court métrage produit par Tristan Wilson Prod
12:30 FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN
Du stade Lansdowne Park d'Ottawa, match entre les Rough Riders et les Stampeders de Calgary
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
17:05 Noir sur blanc
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Québec à Montréal
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Nouveau parti démocratique
22:10 CINÉMA
Le roman d'un voleur de chevaux (Romance of a Horse Thief)
CINÉ-NUIT
Les clameurs se sont tués (The Brave One)
FIN DES ÉMISSIONS

DIMANCHE

24 OCTOBRE

7:25 OUVERTURE ET HORAIRE
7:30 ROQUET, BELLES OREILLES
8:00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
La revanche
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES NOUVELLES
AVENTURES DE POPEYE
Une opération militaire
9:30 KLIMBO
Une histoire du bout du monde
9:45 SI TOUS LES GENS DU MONDE.
Claude Lafortune. Ba
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine sur l'actualité régionale canadienne. Anim.: Louise Arcand
12:30 SECOND REGARD
13:30 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine scientifique animé par Donald Dodier
14:00 LE TRÈFLE À QUATRE FEUILLES
14:30 FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN
Du stade Taylor Field de Régina matche entre les Roughriders et les Concordes de Montréal
17:25 TELEJOURNAL
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les grues du Japon
18:00 MÉTRO-BOULOT-DODO
Le week-end de Pascale
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Super spécial avec Jean Lapointe Tu jongles avec ma vie
20:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
20:20 LES BEAUX DIMANCHES
Marie Uguay. Morte du cancer à vingt-six ans, en octobre 1980 Marie Uguay, poétesse, se raconte. Prod.: ONF, en collaboration avec la Société Radio-Canada
21:20 SPORT-DIMANCHE
22:05 PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB
Anim.: Richard Gray
22:10 CINÉ-CLUB
Le pont de la rivière Kwai (The Bridge on the River Kwai)
FIN DES ÉMISSIONS

LUNDI

25 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Partie de pêche
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 RIEN QUE POUR VOUS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LES CLUB DES CINQ
Les cinq repartent pour l'aventure
11:55 ANGIE
12:23 LE TELEJOURNAL
Lectrice: Michèle Viroly
12:30 ALLÔ BOU BOU
Anim.: Jacques Boulanger
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 CINEMA
Chacun sa chance. Comédie musicale avec Jean Gabin et Jean Sablon
16.00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LA FEMME BIONIQUE
Les naufragés
18:00 CE SOIR
19:00 TELÉ-SÉLECTION
Elvis (dern. de 2)
21:00 LAPRADE POP
Emission de variétés animée par Serge Laprade
21:30 LE TÉLEJOURNAL
22:10 LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES
22:40 LES JORDACHE
FIN DES ÉMISSIONS

MARDI

26 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
Le bricolage
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 DE BIEN BELLES CHOSES
Savons naturels
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 PICOTINE
11:55 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
La course
12:23 LE TELEJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
Chronique du livre, avec Danielle Marcotte
14:30 CINEMA
Mon premier amour
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN. DETECTIVE
La mine d'Adam.
17:00 GRIZZLY ADAMS
La protégée
18:00 CE SOIR
18:30 LES GIROUETTES
Anita raconte à [illegible] avec Médée
19:00 LA BONNE AVENTURE
19:30 LA BASTRINGUE
Émission de variétés en provenance de Moncton
20:00 REFLEXIONS DE MONCTON
20:30 PREMIERE PAGE
L'animateur Louis Martin présente des reportages et des entrevues sur l'actualité économique, sociale et politique
21:30 LE TELÉJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:10 RENCONTRES
Inv.: Vladimir Jankelevitch (1re de 2)
22:40 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski
FIN DES ÉMISSIONS

MERCREDI

27 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Les noces de Cana
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LES ENFANTS DU 47A
11:55 BIZARRE, BIZARRE
L'heure est venue
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
La planète Mytho.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DANIEL BERTOLINO. L'EXPLORATION ET VOUS
La Turquie.
18:00 CE SOIR
18:30 PILE OU FACE
De Winnipeg. Concurrents: Yves Berthelet et Julien Lévesque.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
19:30 À L'EST D'EDEN A COMMUNIQUER
21:00 TELEMONDE
21:30 LE TELEJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:10 MAÎTRES ET VALETS
23:10 CINEMA
Que la bête meure.
FIN DES ÉMISSIONS

JEUDI

28 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 LES ATELIERS
Anim.: Jacques Houde. De Jonquière. La laine des moutons. Réal.: Daniel Hamel
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
L'appel aux armes
12:23 LE TELÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
Chronique sur la santé, avec France Nadeau
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 TÉLÉ-5
Les mystères de Paris (dern. de 6). La Princesse Amélie
18:00 CE SOIR
18:30 MONSIEUR LE MINISTRE
Alain est hospitalisé. Réal.: Raymonde Boucher
19:00 LES GRANDS FILMS
Il était une fois la révolution (Duck You Sucker)
21:30 LE TELEJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:10 CINÉMA
Les diables du Sud
FIN DES ÉMISSIONS

VENDREDI

29 OCTOBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
(6e de 13). Le Maroc
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DU NEUF AU ZOO
11:55 VIVRE SA VIE
12:23 LE TELÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
Chronique des arts et spectacles avec Cécile Rodrigue
14:30 TÉLÉ-FEUILLETON
Début. Le coeur au ventre
15:30 WOODY LE PIC
16:00 BOBINO
16:30 BOF ET COMPAGNIE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
(4e de 7). La fleur de la prairie
18:00 CE SOIR
18:30 TÉLÉ-POINT
19:00 GÉNIES EN HERBE
19:30 HORS SERIE
Massada (2e de 8). Drame réalisé par George Eckstein, avec Peter O'Toole, Peter Strauss, Barbara Carrera, Anthony Quayle et David Warner. Prod.: Arnon Milchan Prods., en collaboration avec Universal Pictures
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin et Aline Desjardins
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:50 NOUVELLES DU SPORT
22:10 CINÉMA
La poursuite sauvage (Revengers) Western réalisé par Daniel Mann avec William Holden
23:50 CINE-NUIT
Vendetta. Western réalisé par Joe Manduke, avec Lee Van Cleef, Jim Brown et Leif Garrett
FIN DES ÉMISSIONS.

SAMEDI

22:10 (4) ''LE ROMAN D'UN VOLEUR DE CHEVAUX'', Youg. 1971. Comédie dramatique de A. Polonsky avec Oliver Tobias, Yul Brynner et Eli Wallach. - Dans un village polonais occupé par des cosaques, un voleur de chevaux monte un stratagème pour soustraire ses amis à la conscription. - Bonne humeur narquoise. Éléments disparates. Mise en scène vivante. Interprétation savoureuse

23:30 (4) ''LES CLAMEURS SE SONT TUÉS'' (The Brave One), É.-U. 1956. Aventures de I. Rapper avec Michel Ray, Fermin Rivera et Rodolfo Hoyos. - Un petit Mexicain adopte un taurillon et s'en fait un compagnon de jeu. - Aspect documentaire intéressant. Histoire charmante. Interprétation naturelle. - E.

DIMANCHE

22:10 (2) ''LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI'' (The Bridge on the River Kwai), G.-B. 1957 Drame de guerre de D. Lean avec Alec Guinness, William Holden et Jack Hawkins. - Des prisonniers de guerre anglais sont forcés par les Japonais de construire un pont dans la jungle. - Étude psychologique prenante. Mise en scène remarquable. Interprétation de grande classe. - A.

LUNDI

14:30 (5) ''CHACUN SA CHANCE'', Fr. 1930. Comédie sentimentale de H. Steinhoff et R. Pujol avec Jean Gabin, Gaby Basset et André Urban. - Un petit vendeur, mêlé à un imbroglio, passe pour un baron et conquiert le coeur d'une marchande de chocolats. - Intrique conventionnelle. Réalisation banale. Interprétation dégagée. Premier film de J. Gabin.

19:00 (5) ''ELVIS'', É.-U. 1979. Drame biographique de J. Carpenter avec Kurt Russell, Season Hubley et Shelly Winters. - Au moment d'un retour sur scène en 1969, Elvis Presley se remémore les principales étapes de sa carrière. - Traitement plutôt superficiel. Mise en scène habile mais conventionnelle. - Interprétation honorable de K. Russell. - A

MARDI

14:30 (5) ''MON PREMIER AMOUR'', Fr 1978. Drame sentimental de E. Chouraqui avec Anouk Aimée, Richard Berry et Gabriele Ferzetti. - Un étudiant apprend que sa mère souffre de leucémie et s'emploie à adoucir ses derniers jours. - Traitement ambigu. Mise en scène soignée mais artificielle. Acteurs jouant avec sensibilité.

MERCREDI

23:10 (3) ''QUE LA BÊTE MEURE'', Fr. 1969 Drame policier de C. Chabrol avec Michel Duchaussoy, Jean Yanne et Caroline Cellier. - Un romancier recherche pour se venger le chauffard qui a tué son jeune fils. - Mise en scène sûre. Suspenses prenant. Personnages bien dessinés. Excellents interprètes

14:30 (2) ''EXCELSIOR'' (Safety Last), É.-U 1923. Comédie de F. Newmayer et S. Taylor avec Harold Lloyd, Mildred Davies et Bill Strothers. - Un jeune commis de magasin conçoit un ''stunt'' publicitaire susceptible de lui valoir une forte récompense. - Comique bien dosé. Séquence finale pleine de suspense et de gags. Fine interprétation de H. Lloyd - E

JEUDI

22:10 (5) ''LES DIABLES DU SUD'' (The Hellions), G.-B. 1961. Aventures de K. Annakin avec James Uys, Richard Todd et Lionel Jeffries. - En Afrique du Sud, un policier doit affronter seul une famille de bandits. - Éléments du western transposés en Afrique. Une certaine tension. Intérêt dispersé. Acteurs convaincants

19:00 (3) ''IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION''. It. 1971. Aventures de S. Leone avec Rod Steiger, James Coburn et Romolo Valli - La rencontre d'un paysan mexicain, voleur de diligences avec un irlandais spécialiste en explosifs l'entraîne malgré lui dans des combats révolutionnaires. - Mise en scène inventive d'une histoire picaresque. Mouvement et humour. Jeu savoureux des interprètes

VENDREDI

22:10 (4) ''LA POURSUITE SAUVAGE'' (The Revengers). Western de D. Mann avec William Holden, Ernest Borgnine et Woody Strode. - Un riche rancher poursuit jusqu'au Mexique des Indiens maraudeurs qui ont massacré sa famille. - Psychologie superficielle. Récit mouvementé. Scènes pittoresques. Bons comédiens. - A.

23:50 (5) ''VENDETTA'', Isr. 1976. Western de J. Manduke avec Lee Van Cleef, Jim Brown et Leif Garrett. - Un adolescent s'en prend à des hors-la-loi qui ont tué ses parents. - Développements conventionnels. Mise en scène honorable. Bonne utilisation des paysages. Interprétation routinière.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

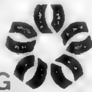
Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre.

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E-Enfants; A-Adolescents.

Cette semaine au Centre-ville

Exposition et vente d'art

À partir du dimanche 24 octobre, 14h, et jusqu'au 13 novembre, au Manitoba Theatre Centre. Plus de 40 artistes du Manitoba y seront représentés. Entrée libre. Bienvenue à tous. Pour tout autre renseignement, prière d'appeler Jo Ann au 943-7551



OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG

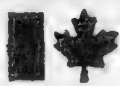
LE RAINBOW STAGE PRÉSENTE

ANDRE GAGNON



LE MARDI 26 OCTOBRE À 20h00
SALLE DU CENTENNAIRE
Billets en ventes aux bureaux ATO et BTO

FACE Productions



Parcs Canada **Parks Canada**

APPEL D'OFFRES

Appel d'offres de Parcs Canada
Contrat pour coupe et usinage de billes selon des dimensions requises
Contrat No RM 82-19

Description - Fournir les services indiqués ci-dessous au directeur du Parc national Riding Mountain.

Contrat valide pour 1982, doit être achevé le 30 novembre.

Les soumission cachetées et portant l'objet de la soumission doivent être envoyées au:

DIRECTEUR
PARC NATIONAL RIDING MOUNTAIN
WASAGAMING, R0J 2H0

Elles seront acceptées jusqu'à 14h (heure avancée du Centre) le 22 octobre.

Le travail porte sur la coupe et l'usinage des billes à des dimensions requises et l'empilage du produit fini.

On peut obtenir les documents contractuels auprès du Service des travaux, Parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba), (848-2811)

Pour être étudiée, chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le parc. Le parc ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.B. Mitchell
Directeur
Parc national Riding Mountain

Canada

NORWOOD HAIRSTYLISTS
STYLES FOR MEN AND WOMEN



Edith Chartier — Teresa Clefstad — Henrielle Ouimet

Aubaine d'octobre
20% de rabais
pour toutes les permanentes: femmes et hommes
Venez chercher pendant ce mois une carte d'escompte

311, rue Kenny à Marion **Tél. No: 233-1103**

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi - 9h à 18h — Samedi - 9h à 16h



Transport Canada Air **Transports Canada Air**

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offres No 2352-81-36
Construction d'un bâtiment abritant les installations électriques du terrain et travaux connexes à l'aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba).

Date limite: le 4 novembre 1982

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25 $ payable à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon et Prince-Albert (Saskatchewan), Thunder Bay (Ontario) et Edmonton (Alberta)

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, SUCCURSALE DE WINNIPEG

est à la recherche de deux titulaires parfaitement bilingue pour les postes suivants

CAISSIER

Le titulaire est chargé d'inscrire et de coder les paiements qu'il reçoit, de conserver l'argent en sécurité, de préparer les dépôts bancaires ainsi que les données pour l'entrée en direct dans le système de grand livre général et de dactylographier les chèques. Il doit de plus, pouvoir taper à la machine avec précision à une vitesse de 40 à 45 mots à la minute.

Echelle salariale: 14 534 $ à 18 174 $

COMMIS DACTYLO

Le titulaire est chargé d'effectuer des travaux de dactylographie pour les services de prêt et d'évaluation, de préparer les dossiers de demandes de prêt, d'envoyer les messages par télex et de remplacer la réceptionniste en rotation. Il doit pouvoir taper à la machine avec précision, à une vitesse d'au moins 60 mots à la minute.

Echelle salariale: 12 038 $ à 15 054 $

Une bonne connaissance orale et écrite des deux langues officielles est indispensable pour ces deux postes. En outre, les candidats doivent aimer les contacts avec le public et exceller dans les relations interpersonnelles.

La SCHL offre un ensemble d'avantages sociaux qui se comparent avantageusement avec ce qui se fait ailleurs.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour le 21 octobre 1982 à.

Gary Martin
Gérant, Finances
Société canadienne d'hypothèques et de logement
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0P1

SCHL pratique l'égalité d'accès à l'emploi.

Canada

Occasion manitobaine...

Agent de services aux consommateurs

Office des consommateurs

Le Ministère de la consommation et des corporations a de temps en temps besoin d'agents dont les attributions sont les suivantes: recevoir les plaintes des consommateurs et des entreprises, mener des enquêtes sur ces plaintes et servir de médiateur; informer les consommateurs et les entreprises des droits qui leur sont dévolus et des responsabilités qui leur incombent d'après le "Manitoba Consumer Protection Act" (Loi sur la protection du consommateur) et conformément aux autres lois ressortissant à l'office. Les agents doivent informer et éduquer les consommateurs en coopération avec les groupements de consommateurs et les autres ministères. On leur demande d'effectuer la vérification de transactions faites à crédit et d'apporter leur aide aux recherches sur les usages commerciaux et autres programmes. Ils doivent se déplacer dans toute la province.

Il n'y a pas de poste vacant en ce moment. Ce concours permettra d'établir une liste d'admissibilité qui restera en vigueur pendant six mois à partir de la date adoptée par le comité de sélection.

Qualifications requises: études secondaires complètes ou post-secondaires; plusieurs années d'expérience dans les affaires (vente ou services aux consommateurs, octroi de crédit, financement du crédit ou travaux d'investigation); une bonne connaissance des pratiques comptables et de la loi sur les consommateurs; capacité de communiquer efficacement, tant oralement que par écrit, avec les particuliers, les petits groupes et les groupements plus importants. Une excellente connaissance du français et de l'anglais sera considérée comme un élément en faveur du candidat.

Echelle de salaire: de 27 089 $ à 32 926 $ par an

Veuillez mentionner le No du concours 784
Date de fermeture du concours: le 8 novembre 1982

On est prié d'envoyer les curriculum vitae à la Commission de la fonction publique, 904-155, rue Carlton, Winnipeg (Manitoba), R3C 3H8.

MANITOBA

Employeur partisan du principe des chances égales

LE VENDREDI À 18h30
Animé par Frédéric Nicoloff
Interviews: Pierre Chevrier
Maurice Auger
Réalisation: RICHARD SIMOENS



La Page de Bicolo ...

Bonjour!
Moi, j'aime bien recevoir des lettres! Et toi?
Aujourd'hui, je te parle de ceux et celles qui me rendent un grand service à tous les jours!
Lis bien la page!

Bicolo



Le facteur et le postier

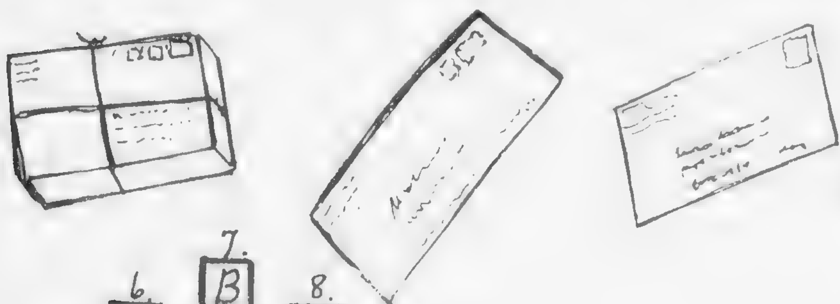
Des personnes importantes dans notre milieu!

Le facteur est celui ou celle qui distribue le courrier à ta porte. Le postier ou la postière c'est l'employé(e) au bureau de poste.

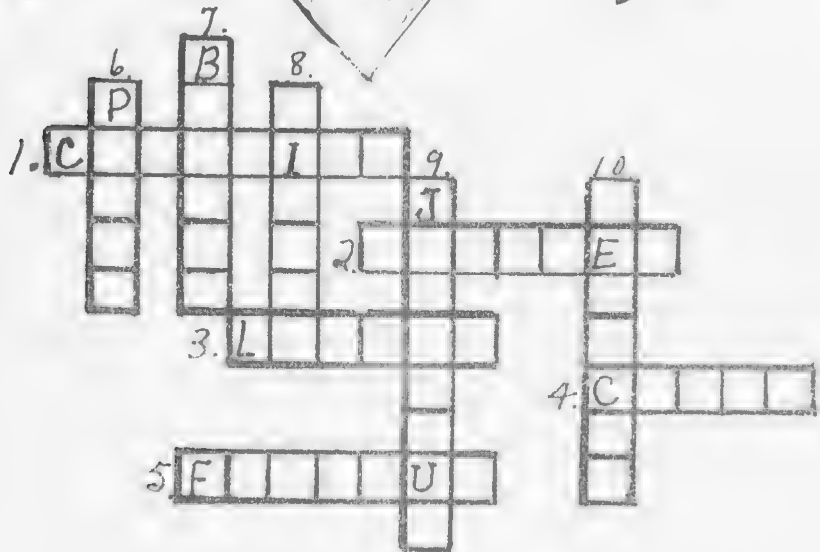
Peux-tu imaginer le trajet que doit faire une lettre ou un coli pour arriver jusqu'à toi?

Tout d'abord la lettre est mise dans la boîte aux lettres et apportée au bureau de poste. Le **postier** pèse la lettre ou le coli et indique combien de timbres sont nécessaires pour l'expédier. Le postier colle les timbres et ensuite fait le triage du courrier. Ceci consiste à séparer le courrier par endroit et par paquet et de le mettre dans des sacs. Ces sacs sont acheminés au bureau de poste central, dans la ville la plus proche. Là, il est divisé de nouveau et envoyé à qui de droit de différentes façons: par camion, train ou avion, dépendant de la distance. À la campagne il sera reçu au bureau de poste où tu dois le réclamer; en ville il est distribué à chaque maison par le **facteur**.

La prochaine fois que tu recevras une lettre, pense à tous ceux qui ont contribués à te faire ce grand plaisir!



Poste CANADA



Mots croisés: AU BUREAU DE POSTE

1. Ensemble de lettres et de colis reçus par la poste
2. Personne qui travaille au bureau de poste
3. Enveloppe contenant un message écrit
4. Paquets
5. Personne qui livre le courrier
6. Courrier
7. Établissement public
8. Petit papier collant pour affranchir une lettre
9. Publications consacrées aux nouvelles et à l'actualité
10. Une lettre expédiée vitement par avion ou télégramme

Monsieur Philipe, le maître de poste, est tout perplexe! Quelqu'un lui aurait-il joue un tour?

À qui devrait-il remettre cette lettre? Aide-le vite!



Mon courrier...

Moi aussi je reçois du courrier!

Cher Bicolo,
Merci beaucoup Bicolo pour le beau sac de couchage et le livre de jeux. Je les aime bien. Merci!

Ton amie,
Brigitte Lambert, Saint-Malo

Merci beaucoup pour le beau disque de Bobino et mon livre. Je les apprécie beaucoup!

Daniel Cailler, Saint-Léon

Cher Bicolo,
Merci pour les cadeaux que tu m'as donnés. Merci aussi pour me choisir et me faire gagner.

Merci beaucoup encore!

Ton amie,
Shelley Johnson, Fannystelle

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour la sirène, le T-shirt de Radio-Canada et le cahier de Bicolo. Je m'amuse beaucoup avec ces beaux prix. J'ai aussi aimé ta belle visite à l'école Noël-Ritchot!

Un ami,
Martin Comeau, LaSalle, Manitoba

Cher Bicolo,
Merci pour les jolis patins à roulettes que tu m'as donnés comme prix. Je me suis bien amusée avec mes patins à roulettes.

Merci encore,
Joëlle Arnal, Fannystelle

Réponse: Mots croisés
1. Courrier 2. Postier 3. Lettre 4. Colis 5. Facteur 6. Poste 7. Bureau 8. Timbre 9. Journaux 10. Dépêche

Réponse: M. Philipe
CLUB DE BICOLO

Réponse: Lettre de Joanne
Chat, guitare, lunettes, quille, voyage, patins, fête.

Joanne est toute contente de recevoir une lettre de son amie. De quoi lui parle son amie?

Regarde et complète les mots dans les ballons et tu le sauras (petit curieux)!



Membre gagnant de la semaine
No 6018

Caroline Lemoine, 10 ans
310, 10e avenue
Deux-Montagnes,
Province de Québec, J7R 3P4

Pour rire...
(de Jeannette Lécuyer,
de Sainte-Agathe)

"Qu'est-ce qu'un hippopotame a que les autres animaux n'ont pas?

Réponse:
Un bébé hippopotame!

On peut lire cet avis à la devanture d'un magasin: "Le gérant n'est pas responsable des manteaux et chapeaux volés, à moins d'être pris sur le fait."



Voici un cahier de jeux tout à fait Manitobain! Bicolo te parle de sa province, de son école, de ses activités. 48 pages de jeux de toutes sortes. Tu pourras t'amuser durant des heures avec ton ami Bicolo ou tu peux en faire cadeau à quelqu'un que tu aimes.

Il se vend trois dollars (3$00) aux endroits suivants:
La boutique du livre, 315, rue Kenny, Saint-Boniface
La librairie Landry, 180, boulevard Provencher, Saint-Boniface
La pharmacie Saint-Pierre, Saint-Pierre-Jolys,
ou
en écrivant à **Bicolo**
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0
et ajouter 50 cents pour la poste.

Je désire ____________ cahier(s) de jeux.
nombre

Nom ______________________________

Adresse ______________________________

____

Montant inclu ____________

Les passe-temps des années noires

par Raymond Thuot

Le feuilleton nous reviendra la semaine prochaine

Les oeuvres d'Allen Hessler

De l'imagination et de la dextérité

Le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition solo des oeuvres d'Allen Hessler. M. Hessler, qui avec son épouse Martine, a fait un séjour d'un an en France où il a travaillé dans les ateliers de l'École nationale des Beaux-Arts, grâce à une bourse d'étude du gouvernement français, est un peintre très prolifique.

Aussi a-t-on placé ses acryliques et ses huiles sur toile (13 en tout) dans l'ancienne salle d'exposition - récemment peinturée en vert pour l'occasion - tandis que ses estampes, monochromes au crayon et ses 10 gouaches sur papier sont dans la nouvelle salle d'exposition à gauche de l'entrée du CCFM.

M. Hessler fait partie du nouveau courant de peintres expressionistes; c'est dire qu'il se sert de couleurs et de formes de façon expressive et qu'il varie même sa touche de pinceau et l'application de sa peinture selon le besoin.

Bien que les problèmes de composition notés dans les expositions précédentes soient encore évident dans certaines gouaches, l'artiste nous en offre de mieux réussies, comme par example "Les oiseaux" (no 16) de 1982, et "Man with a cherry on his mind" (no 12) de 1981. Par contre, "Et tout ce que tu dis bouge derrière toi" (no 10), une oeuvre à l'encre et aux crayons de couleur, est très complexe et dessinée à l'excès: l'artiste voulant sans doute exprimer le mouvement indiqué par le titre, n'a pas su organiser le tout dans une composition satisfaisante.

Par contre, "Das Schloss Von Kafka" de 1981 (no 14), une acrylique sur papier assez complexe, est très bien réussie. Ce qui prouve bien que le succès d'une oeuvre ne dépend pas de sa simplicité ou sa complexité. On n'a qu'à comparer cette oeuvre avec "Schloss Burg" (no 15), une gouache de l'année précédente, où les formes sont moins bien intégrées dans la composition. De même, des trois estampes c'est dans la plus complexe, "Biquet" (no 2) une lithographie, que l'artiste a su balancer ses couleurs et ses formes-symboles de façon particulièrement satisfaisante.

Résoudre les problèmes de composition

En général, la composition des acryliques et peintures à l'huile est mieux réussie que celle des gouaches. "Hommage à Sartre" (no 26), une oeuvre réminiscente du style de Chagal, est la plus ancienne du groupe (1980) et la seule qui n'aie pas de couche de fond.

"Composing himself", (no 24), une oeuvre très réussie de 1981, qui révèle le style qui lui est propre, est une composition simple et aux couleurs sobres, qui contraste avec leur couleurs vibrantes et sensuelles de "The Ambassadors" (no 25), une huile de 1982, et la magnifique et complexe composition "Missing" (no 23), une acrylique de 1982. Cette dernière toile, où les multiples figures d'hommes, portant des chandelles, semblent émerger des ténèbres formant ainsi un contraste intense d'ombre et de lumière, est d'aspect aussi décoratif qu'original et réussi.



L'exposition atteste l'imagination féconde de M. Hessler et sa dextérité dans la manipulation du pinceau et du crayon (comme dans "Getting Ahead" (no 9) pour créer des oeuvres d'art qui sont l'expression de sentiments personnels qui cherchent à attirer notre attention sur certains aspect de la vie contemporaine. Ses oeuvres les plus récentes semblent indiquer l'abilité de cet artiste, encore au début de sa carrière, de résoudre les problèmes de composition. Plusieurs de ses toiles méritent une visite à l'exposition qui continue jusqu'au 31 octobre.

Denise BERTALANFFY

Vous avez des idées
de projets intéressants dont pourrait bénéficier votre communauté pour son développement? Envoyez-nous vos idées. C.P. 324, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, R0G 2B0.

Ça approche!

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Fonction publique Canada · Public Service Canada

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
PARCS CANADA
YELLOWKNIFE (T.N.-O.)

PLANIFICATEUR PRINCIPAL — PROJETS DE NOUVEAUX PARCS

34 160 à 38 536 $
plus l'indemnité d'isolement
82-NWT-62-2152-AR-04

Il s'agit d'un poste d'une durée déterminée de 5 (cinq) ans, soit jusqu'au 31 mars 1987.

FONCTIONS: Élaborer et réaliser des études de faisabilité, des projets de parc; assurer la liaison avec d'autres fonctionnaires du gouvernement, des groupes autochtones et des groupes d'intérêt, en ce qui concerne le processus d'élaboration de projets de nouveaux parcs dans les Territoires du Nord-Ouest.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Diplôme universitaire de premier cycle en géographie, études environnementales, planification de parcs et des études universitaires supérieures de 2e ou de 3e cycle en utilisation des terres ou en planification des ressources de parc. Antécédents professionnels témoignant de la capacité du candidat de planifier des parcs nationaux, ou l'équivalent (par ex. la planification de parcs provinciaux de grande envergure), d'entreprendre et de réaliser des projets de planification majeurs où il s'agit de considérations complexes; pouvoir travailler de concert avec le public et d'autres groupes gouvernementaux sur des projets de planification. La connaissance de l'anglais est indispensable.

P.C.N. No **622 222 001**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: La prime d'isolement varie entre 2 179 et 6 007 $.

On peut obtenir de plus amples renseignements concernant le présent poste en composant (à frais virés) le (403) 873-3525.

All information concerning this competition is available in French by writing to the following address.

Comment se porter candidat

MODALITÉS D'INSCRIPTION: Envoyer sa formule de demande ou son curriculum vitae, ou les deux, à:
DELILAH LAROCQUE
AGENT DE DOTATION
BUREAU DE DISTRICT DES T.N.-O.
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
C.P. 2730
YELLOWKNIFE (T.N.-O.)
X1A 2R1
DATE LIMITE: Les demandes doivent nous parvenir au plus tard de 1er novembre 1982, ou porter le cachet de la poste du 1er novembre 1982.

Veuillez mentionner le no de référence applicable en tout temps.

Canada

Le Conseil jeunesse provincial Inc.
est à la recherche

d'une source d'énergie

pour développer
une des plus grandes ressources renouvelables
que nous possédions:
les jeunes travailleurs et universitaires
de notre communauté francophone.

* Cette source d'**énergie** doit être capable de se développer personnellement et assurer l'avancement des individus et des groupes chez nous.
* Cette source d'**énergie** doit connaître et faire connaître la force de chez nous.
* Cette source d'**énergie** doit participer et faire participer aux processus de recherche et de développement des ressources existantes chez nous.

Si vous vous définissez par le mot **énergie**, soumettez votre curriculum vitae avant le 15 novembre 1982 au

Président
Conseil jeunesse provincial Inc.
273, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1Z8
(204) 247-8947

GÉRANT-ADJOINT

Sa fonction:
Responsable de toutes les opérations administratives de la caisse en l'absence du gérant et devra l'assister en sa présence. Il sera aussi responsable des dossiers de prêts et devra s'assurer que la documentation nécessaire soit complète et précise.

Qualifications:
1) Expérience comme préposé au crédit et la gérance de ces dossiers;
2) Expérience dans les procédures de comptabilité;
3) De préférence, expérience dans le domaine de la gérance de bureau.

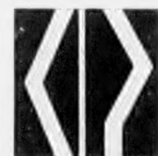
Éducation: 12e année et plus.
Curriculum vitae requis.

La caisse populaire

Actif:	7 400 000 $
Total de prêts:	5 000 000 $
Nombre de membres:	1 400
Personnel:	6 employés
Endroit:	50 kilomètres au sud de Winnipeg

Salaire:
Selon l'expérience et les qualifications.

Toutes demandes d'emploi doivent être reçues le ou avant le 5 novembre 1982.



Olivier Beaudette, gérant
La caisse populaire de Saint-Pierre Ltée
C.P. 298
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

FERME À VENDRE

RÉGION DE WALDERSEE

La Société du crédit agricole offre en vente:

1/2 O. DE 26 - 18 - 11 O. 1re	320 ACRES
S.O. 36 - 18 - 11 O. 1re	160 ACRES
	480 ACRES

AVEC APPROXIMATIVEMENT
250 ACRES CULTIVÉS

ON RETROUVE SUR CETTE PROPRIÉTÉ LES BÂTIMENTS SUIVANTS:
MAISON DE 1-1/2 ÉTAGES DE STYLE ANCIEN 8.5 x 9.7 x 3 MÈTRES
GRENIER ET ENTREPÔT 4.2 x 10.9 x 2.4 MÈTRES
PORCHERIE 4.2 x 4.8 x 2.4 MÈTRES
2 ENTREPÔTS EN ACIER SUR FONDATION DE BÉTON
ÉTABLE À STABULATION LIBRE DE STYLE ANCIEN

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance qu'il en a de lui-même, et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description ou tout autre détail qui pourrait être donné, de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du crédit agricole.

Toute offre d'achat doit être faite sur un formulaire que l'on peut obtenir de la Société du crédit agricole en faisant la demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la société.

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé, de mandat-poste ou de traite bancaire fait à l'ordre de la Société du crédit agricole et représentant dix pour cent (10%) du prix d'achat. Si l'offre est acceptée, cette somme sera appliquée en acompte, sinon elle sera retournée.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous avant le **5 novembre 1982.**

La préférence ira aux offres d'achat au comptant mais toute offre d'achat à termes sera considérée. (Au taux d'intérêt de 15-3/4 pour cent).

La société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres et pourra, si elle le juge à propos, demander d'autres offres d'achat après la date susmentionnée.

Toutes les offres d'achat et toutes les demandes de renseignements devront être envoyées à l'adresse suivante:

Société du crédit agricole
a/s Surveillant administration des prêts
A.E. Keast
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4
Téléphone: 949-4038

Veuillez contacter notre bureau à Portage-la-Prairie pour des renseignements supplémentaires.
Téléphone: 857-8729

CONFORTABLE. ÉCONOMIQUE. AGRÉABLE. EN TRAIN TOUT VA BIEN!

Le service quotidien de trains inter-ville de VIA vous offre des tarifs avantageux, le confort des voitures coach avec fauteuils réglables et un service complet de collation et de rafraîchissement en route.

	Aller-retour régulier	Aller-retour 1 jour	Aller-retour 7 jours
Winnipeg à Portage la Prairie	16$	9$	12$
Winnipeg à Brandon	38$	22$	28$
Winnipeg à Regina	88$	—	66$
Winnipeg à Saskatoon	108$	—	81$

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 949-1830.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.





ATTENTION CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

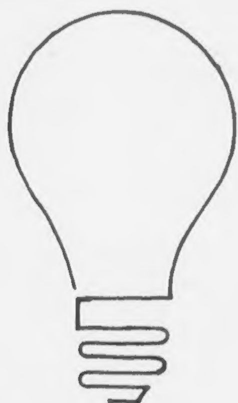
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



BONNES ET HEUREUSES IDÉES!

LE COMITÉ DU RELAIS JEUNESSE (AECUSB, 100 NONS, CJP)

voudrait avoir vos idées brillantes
pour des noms et/ou logos
pour leurs cabarets au Festival du Voyageur 1983.

Le relais jeunesse sera divisé en deux cabarets distincts et séparés:

a) Un cabaret avec boissons alcoolisées visé aux jeunes de 18 ans et plus. Ce cabaret serait ouvert en veillée de 19h00 à 1h00 du 13 au 19 février inclusivement.
b) Un cabaret sans boissons alcoolisées visé aux jeunes de 18 ans et moins. Ce cabaret serait ouvert en après-midi de 11h30 à 15h00 du 14 au 18 février inclusivement et en veillée de 19h00 à 24h00 du 17 au 19 inclusivement.

Faites parvenir vos génies & poètes éclairés au
Comité du relais jeunesse
273, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1Z8
avant le 10 novembre 1982.

Comme prix, nous vous offrons la célébrité sinon l'immortalité des laissez-passer au Ciné-club du collège, au deuxième spectacle de la série du 100 Nons et à une soirée au Relais jeunesse pour toi et un(e) ami(e) ainsi qu'une collection de disques.

Le 100 Nons
organisme de promotion de la chanson française au Manitoba
est à la recherche d'un(e)
COORDONNATEUR(TRICE)
à mi-temps

pour la réalisation de la programmation de l'année en cours et l'organisation d'activités pour les membres du 100 Nons que le Conseil d'administration jugera bon de leur demander.

Traitement: à négocier
Entrée en fonction: le 1er novembre 1982
Faire parvenir vos demandes avant le 29 octobre à:

M. l e président
Le 100 Nons
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface
R2H 3B4



Parcs Canada **Parks Canada**

APPEL D'OFFRES

Appel d'offres de Parcs Canada
Contrat pour coupe de bois
Contrat No RM 82-20

Description - Fournir les services indiqué ci-dessous au directeur du Parc national Riding Mountain.

Contrat valide pou 1982, doit être achevé le 30 novembre.

Les soumissions cachetées et portant l'objet de la soumission doivent être envoyées au:

DIRECTEUR
PARC NATIONAL RIDING MOUNTAIN
WASAGAMING, R0J 2H0

Elles seront acceptées jusqu'à 14h (heure avancée du Centre) le 22 octobre.

Fournir la main-d'oeuvre, les machines et le matériel nécessaires pour couper une réserve de bois à brûler et de dosses de longueur convenant au bois à brûler d'environ seize pouces (40,64 cm). Empiler dans un lieu désigné par un représentant autorisé du parc.

On peut obtenir les documents contractuels auprès du Service des travaux, Parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba), (848-2811).

Pour être étudiée, chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le parc. Le parc ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.B. Mitchell
Directeur
Parc national Riding Mountain

Canadä

FERME À VENDRE

RÉGION DE PORTAGE-LA-PRAIRIE

La Société du crédit agricole offre en vente:

UNE PARTIE DES LOTS RIVERAINS 28 & 29 DE LA PAROISSE DE HIGH BLUFF (ENVIRON 54 ACRES) 4 MILES À L'EST DE PORTAGE-LA-PRAIRIE PRÈS DE L'AUTOROUTE No 1.
ON RETROUVE SUR CETTE PROPRIÉTÉ, LES BÂTIMENTS SUIVANTS: ÉTABLE À VACHES LAITIÈRES EN ASSEZ BONNE CONDITION, REMISE ET ATELIER DE TRAVAIL EN ASSEZ BON ÉTAT, 11 ENTREPÔTS EN ACIER EN BON ÉTAT.

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance qu'il en a de lui-même, et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description ou tout autre détail qui pourrait être donné, de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du crédit agricole.

Toute offre d'achat doit être faite sur un formulaire que l'on peut obtenir de la Société du crédit agricole en faisant la demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la société.

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé, de mandat-poste ou de traite bancaire fait à l'ordre de la Société du crédit agricole et représentant dix pour cent (10%) du prix d'achat. Si l'offre est acceptée, cette somme sera appliquée en acompte, sinon elle sera retournée.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous avant le **5 novembre 1982.**

La préférence ira aux offres d'achat au comptant mais toute offre d'achat à termes sera considérée. (Au taux d'intérêt de 15-3/4 pour cent).

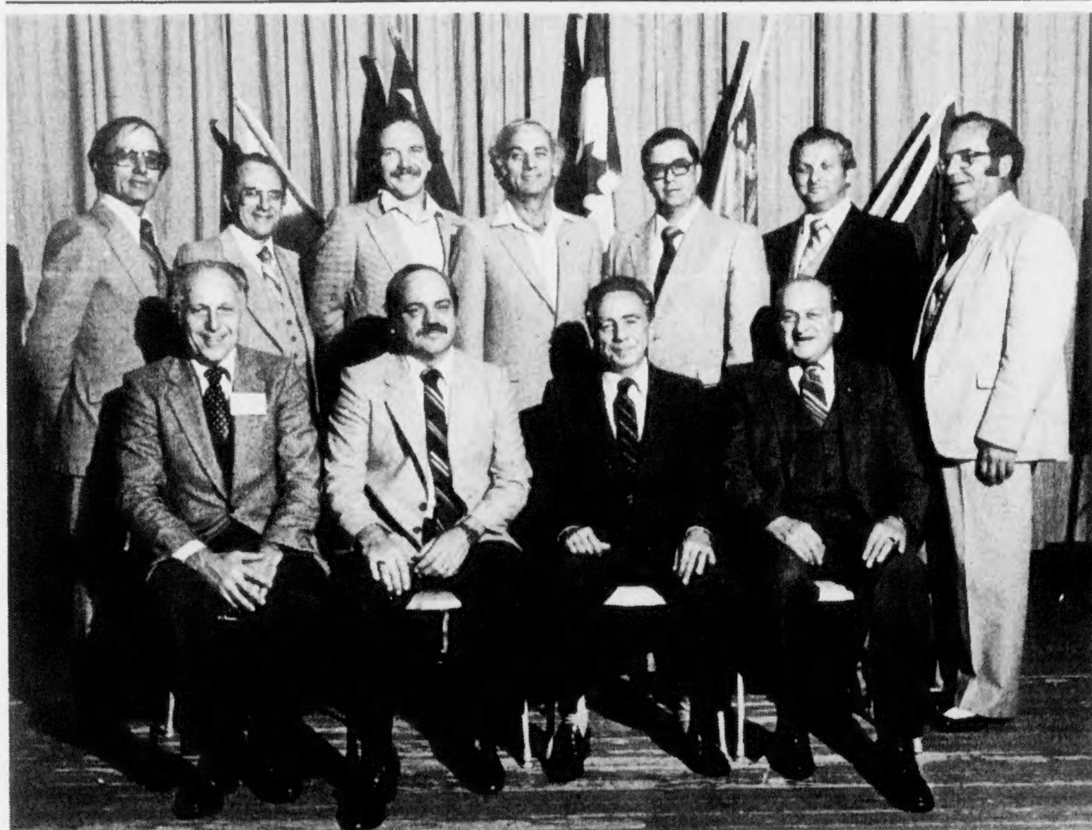
La société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres et pourra, si elle le juge à propos, demander d'autres offres d'achat après la date susmentionnée.

Toutes les offres d'achat et toutes les demandes de renseignements devront être envoyées à l'adresse suivante:

Société du crédit agricole
a/s Surveillant administration des prêts
A.E. Keast
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4
Téléphone: 949-4038

Veuillez contacter notre bureau à Portage-la-Prairie pour des renseignements supplémentaires. Téléphone: 357-8729

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION



1ère rangée, de gauche à droite, M. Yvan Forest, directeur général, M. Olivier Beaudette (Manitoba), vice-président, M. Henri-Paul Trudel (Québec), président, M. Richard Savoie (Nouveau-Brunswick), membre du comité exécutif,
2ème rangée, de gauche à droite, M. Armand Pinel (Saskatchewan), M. Edmond Aucoin (Nouvelle-Écosse), M. Jean Riou (Colombie-Britannique), M. Paul Dolan (Québec), M. Evens Lavoie (Alberta), M. Léonce Bernard (Île-du-Prince-Édouard), M. Denis Rochon (Ontario), membres du conseil d'administration.